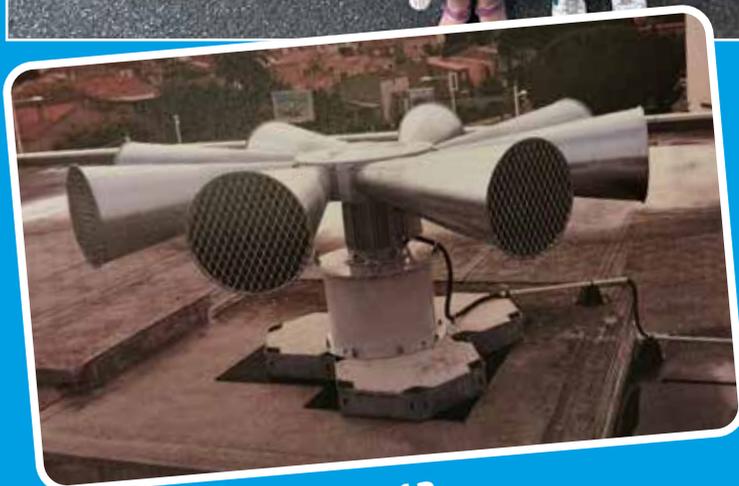


Valdivienne

infos



Des sirènes à Valdivienne **p.12**

Élections du Conseil Communal des jeunes **p.14**

Le Budget	p. 2
Les Commissions	p. 6
Conseil Communal des Jeunes	p.14
Infos	p.26
Aux tours de Valdivienne.....	p.32
Album Nature	p.34
Vie associative & culturelle.....	p.36



n° 55 juin 2023

Directeur de
publication :
Claudie Bauvais

Rédactrice
en Chef :

Gwenola Doaré

Impression :
VPS

Dépot légal :
2^e trimestre 2023

Contact :
communication@
valdivienne.fr

Renseignements pratiques

Mairie de Valdivienne

Tél. 05 49 56 30 26

Ouverture le lundi de 14h à 16h45,
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h45

Site internet : www.valdivienne.fr

En cas d'urgence

06 11 56 30 20

Téléphone portable du maire et des adjoints d'astreinte les week-ends et jours fériés.

Bureau de poste

Le bureau de poste de Valdivienne (situé à Saint-Martin-la-Rivière) est ouvert de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Déchetterie

Lieu-dit « Le Petit Pas de Saint-Martin »,
entre Valdivienne et Civaux.

Ouverture de mai à septembre : le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 9h à 12h.

Ouverture octobre - avril :
idem mais fermeture à 17h au lieu de 18h.

ÉDITO

Chères Valdiviennes, Chers Valdiviennois, Chers amis,

Le mi-mandat que nous venons d'atteindre constitue un moment privilégié pour faire le point sur l'avancement de nos engagements. Etape symbolique dans la vie d'une équipe municipale.

Madame Le Maire a la responsabilité totale de son équipe, mais le dévouement est collectif et partagé et nous vous devons notre disponibilité et notre engagement pour 6 ans. C'est dans ce sens que j'ai délégué à chacun la gestion d'un portefeuille. Malheureusement trois de nos collègues n'ont pas su trouver leur place et j'en ai été profondément affectée. Les Elus en place ont accepté de reprendre leur délégation et je les remercie chaleureusement pour avoir ressoudé l'équipe et travaillé pour le bien commun.

Au CCAS, Mikaël Rabis a été nommé conseiller délégué, aidé des conseillers municipaux et de bénévoles. A la Culture ; Elodie Ranger en tant qu'Adjointe Culture Communication avec Gwenola Doaré, Conseillère déléguée à la communication et plus particulièrement au Valdivienne'infos. Le Patrimoine est retombé dans le portefeuille Bâtiment, avec Joël Faity, Adjoint. Benoit Boulet s'est vu renforcer le sien en tant que référent des services techniques. Il a été nommé Adjoint Sécurité – services techniques - informatique.

Dans la profession de foi adressée à l'occasion des élections du 15 mars 2020 nous avons listé les axes prioritaires suivants :

- **Economie et Tourisme** : Dynamiser le centre-bourg autour des commerces de proximité. Le pôle commercial va démarrer. Nous pouvons espérer la pose de la première pierre dès l'automne. A Morthemmer, le SMVA continue d'avancer dans ses études et réflexions avec les habitants.
- **Education Jeunesse et vie associative** : Renouvellement du 2^{ème} Conseil Communal des Jeunes (CCJ), carnaval des enfants, fête de la science, Valdiviv'expo, mise à disposition du Théâtre de Verdure aux associations, signature d'une convention avec l'harmonie municipale de Chauvigny pour intervenir sur notre commune avec 2 concerts par an...
- **L'action sociale avec le CCAS**. La banque alimentaire avec de plus en plus de bénéficiaires. Des ateliers d'échanges intergénérationnels (café causette avec le CCJ) ; Semaine bleue ; Octobre Rose, le repas de fin d'année et les colis à nos aînés, les visites conviviales aux personnes isolées, les services à la personne en soutenant l'ADMR... La remise gracieuse de la REOM (Redevance de l'Enlèvement des Ordures Ménagères) est renouvelée cette année encore. Compte tenu du nouveau calcul de la redevance incitative mise en place par le SIMER, nous allons réfléchir pour 2024 à sa nouvelle application.
- **La santé** : Avec Vienne & Gartempe la pose de la 1^{ère} pierre de la Maison de santé interviendra en fin d'année.
- **Environnement & Cadre de vie** : Label Territoire Bio engagé ; la prévention citoyenne avec des référents quartiers, les démarches écocitoyennes, la lutte contre les dépôts sauvages, le fleurissement de la commune avec les habitants...
- **Communication** : Des informations sur de nombreux supports sont à votre disposition : Facebook, Intramuros, le site internet, les Valdivienne'infos, les panneaux de communication...
- **Aménagements** : Une réflexion globale est engagée sur le patrimoine communal avec une stratégie sur l'utilisation des anciens locaux. Aménager les voies pour renforcer l'accessibilité et la sécurité avec des aménagements de voirie dans les villages présentant des dangers ; la durée de l'éclairage public a été réduit et nous poursuivons nos efforts pour équiper le parc ancien de lampadaires à LED plus performantes et plus économes.

Valdivienne se développe, Valdivienne s'équipe, Valdivienne s'embellit... ceci en étant toujours vigilant sur le choix de nos investissements et en maîtrisant notre fonctionnement et en conservant un seul objectif : préserver notre environnement et notre qualité de vie au quotidien. Je vous donne rendez-vous tout au long de l'été aux manifestations orchestrées par les associations.

Très bel été à tous.

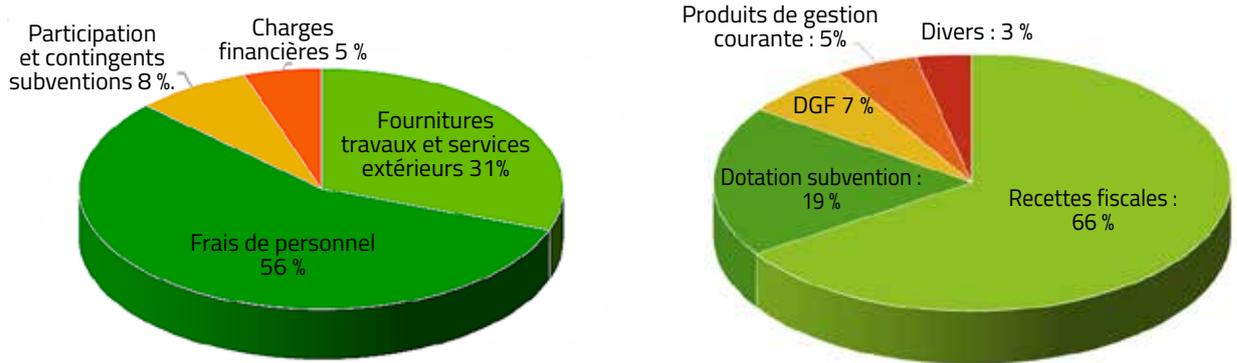
Madame le Maire,
Claudie BAUVAIS

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2023

La préparation du budget s'est faite en tenant compte du contexte local et national : des dotations de l'État stabilisées, une inflation de retour en 2022 (+6,2 %) et toujours importante en 2023, une hausse sensible de l'énergie (+4 % en 2022 / +15 % en 2023), la revalorisation du point d'indice des agents publics (+3,5% sans aide de l'État), des taux d'intérêts qui remontent (taux d'usure à 3,8 %), la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de la loi de finances 2023 (+ 7,1%), la fin taxe d'habitation sur les résidences principales et de la redevance audiovisuelle.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 de FONCTIONNEMENT

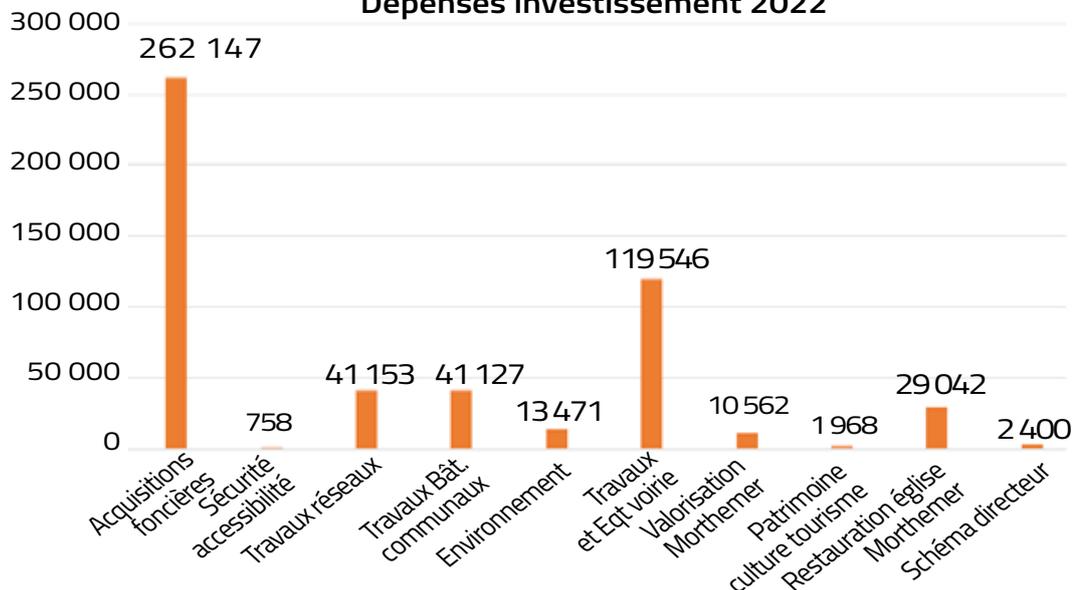
Des dépenses à hauteur de 1,907 M € et des recettes pour 2,430 M €.



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 D'INVESTISSEMENT

Des dépenses d'investissement de 1,150 M € en 2022

Dépenses investissement 2022



Recettes financières et investissement



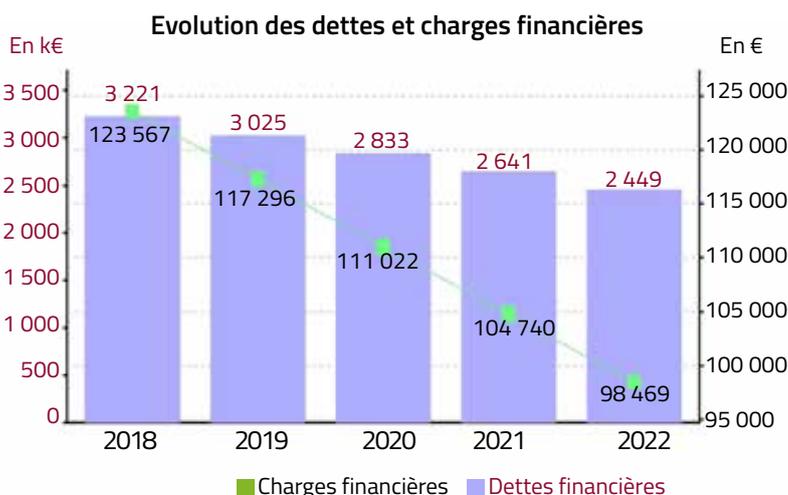
Dépenses financières et investissement



EVOLUTION DE LA DETTE

L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux) et des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts). L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

La dette actuelle est liée essentiellement à l'investissement du groupe scolaire.



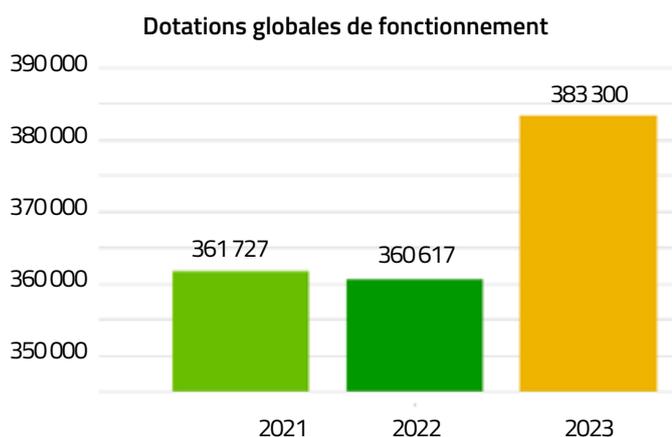
BUDGET PRINCIPAL 2023

Stabilisation des taux communaux :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,81 %
- la taxe sur le foncier non bâti : 28,50 %
- la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,80 %

Depuis 2018, le coefficient d'indexation des valeurs locatives n'est plus fixé par le législateur, mais est égal à l'inflation constatée entre l'indice des prix de la consommation de novembre N-1 par rapport à novembre N-2. Pour 2023 il ressort à +7,1%. Ce coefficient sera appliqué à la totalité de la TH des résidences secondaires et du Foncier bâti et non bâti et à la partie de la Taxe Foncière hors locaux professionnels

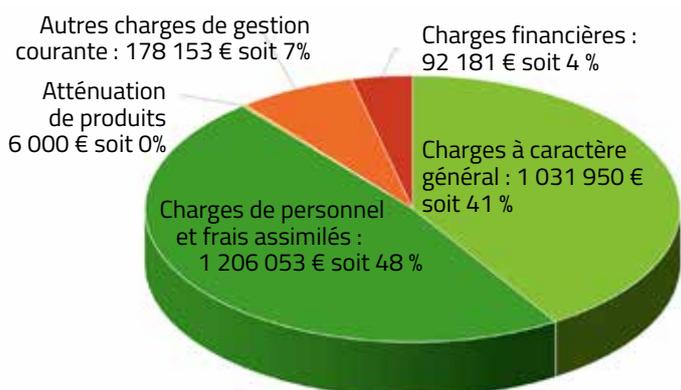
Les dotations de l'Etat sont en hausse : + 22 683 €.



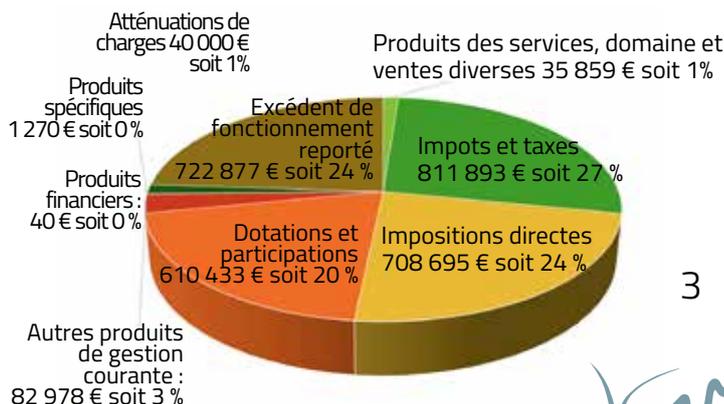
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 3 014 478 €. Les charges de Personnel et les charges financières sont des dépenses obligatoires. Afin de dégager de l'excédent pour abonder l'investissement les charges à caractère général sont maîtrisées.

Budget 2023 - Dépenses

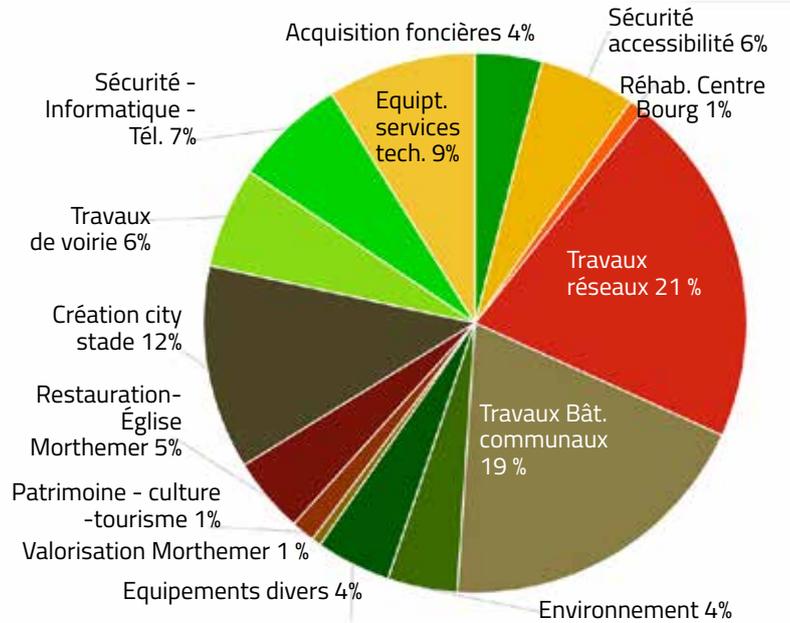


Budget 2023 - Recettes

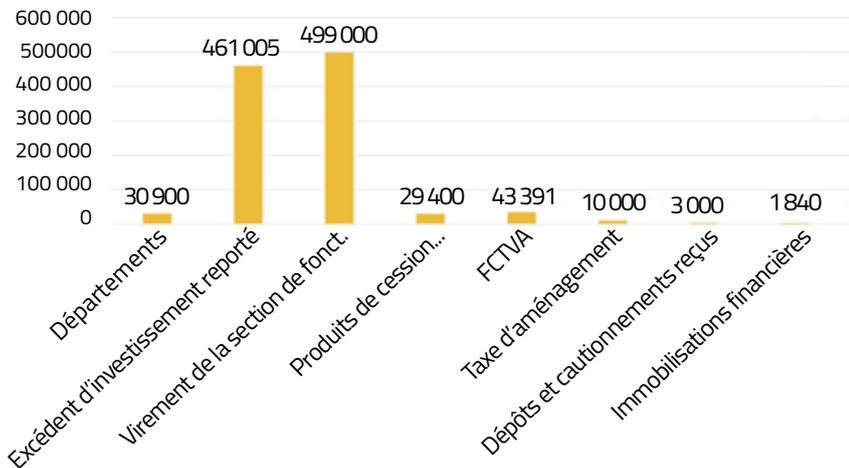


BUDGET INVESTISSEMENT

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 1 096 035 €.



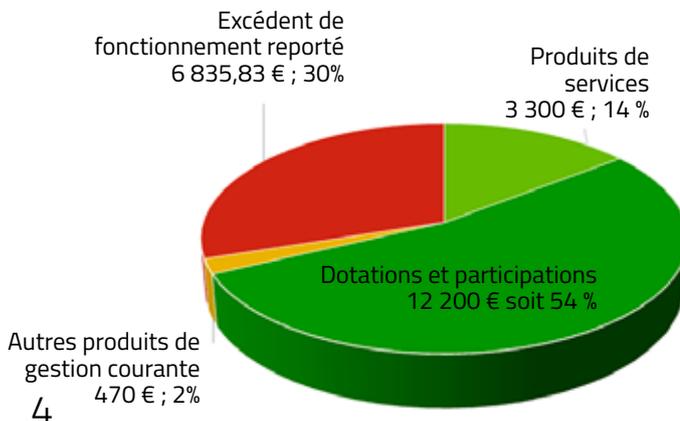
Total recettes affectées



BUDGET CCAS

Uniquement une section de fonctionnement qui s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 22 805,83 €.

Total recettes CCAS



Comment est financé le CCAS ?

Le financement du CCAS est assuré en grande partie par la commune (par exemple, sachez que 50 % des recettes de concessions au cimetière servent à financer le CCAS).

Les Centres Communaux d'Action Sociales (CCAS) sont sollicités pour aider, financièrement ou techniquement, certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants et aux habitantes de la commune. Il peut s'agir d'une distribution alimentaire ou bien de secours d'urgence ou d'animations sociales (colis et repas des aînés).

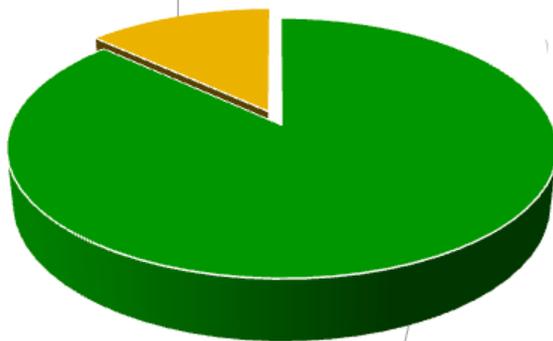
BUDGET OPERATIONS INDUSTRIELLES

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 30 734 €.
 Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 838 770 € réparti comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Recettes financières & équipement	590 000 €	Dépenses financières	76 304 €
Solde d'exécution positif	248 770 €	Dépenses d'équipement	762 466 €

Les dépenses d'équipement comprennent notamment les opérations suivantes :

Travaux neufs -
Grosses réparations :
100 000 € ; 10%



Création d'un pôle
commercial
662 466 € ; 87 %

Le pôle commercial constitue le projet phare de ce mandat et donc draine le gros de l'investissement. Les gros travaux de réparation concernent principalement les bâtiments loués et un peu de voirie rattachée à ces locaux.



BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour un montant de 20 240,85 €. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent pour un montant de 64 760,17 € réparti comme suit :

RECETTES		DEPENSES	
Solde d'exécution	55 919,32 €	Dépenses d'équipement	64 760,17 €
Recette d'ordre	8 840,85 €	travaux neufs, grosses réparations	

ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud



Le rucher cherche ses bénévoles !

Notre référent rucher, Rémi, souhaiterait passer la main à des apiculteurs amateurs. Toutes les bonnes volontés sont invitées à se signaler à la commission Environnement au 06 08 14 75 31.

Des couleurs malgré les restrictions d'eau !

La sécheresse survenue au cours de l'année précédente n'a pas permis la réalisation d'un certain nombre de projets tels que l'enherbement des cimetières, le fleurissement des pieds de mur du cimetière et de l'église de Saint-Martin. Mais aujourd'hui, vous pouvez admirer les divers bulbes et plantes grimpantes qui fleurissent ces sites !

Dans la continuité des projets : les deux parterres devant la mairie vont être repensés, un liquidambar va trouver sa place dans le parc du Clos Adler en remplacement de la souche arrachée, le mur du cimetière de Salles-en-Toulon sera mis en valeur au même titre que ceux des autres villages. Ces plantations se feront à la saison appropriée. Des supports vélo seront installés sur des lieux stratégiques et de passage, les portails du cimetière de Salles-en-Toulon seront remis en peinture, la signalétique poursuit sa route... le changement des vieux panneaux continue. Et cette année un grand changement ! Pas de jardinières sur les ponts, restriction d'eau oblige !

Opération village propre le 22/10 !

L'opération « village propre » de l'an passé a connu un franc succès, elle est renouvelée cette année le **dimanche 22 octobre 2023 rendez à 10h devant l'église de Saint-Martin** pour une randonnée éco-citoyenne à travers la commune.



ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE

Responsables Sylvie Roy - Renaud Gaud

Connaissez-vous l'ambroisie ?

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache !

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache !

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à **Signalement-ambroisie**

www.signalement-ambroisie.fr

L'application mobile **Signalement-ambroisie**

email: contact@signalement-ambroisie.fr

téléphone : 0 972 376 888



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

Participez au concours d'épouvantails !

Et si cette année vous participiez à un concours ? Avec de la récup tout peut être magnifique : deux bâtons, un pantalon, un chapeau... Eh ! Hop ! UN ÉPOUVANTAIL ! Vous avez tout l'été pour le confectionner. Il pourra éventuellement prendre place dans les parterres de la commune afin d'être vu par tous.

Prenez une photo. Celle-ci devra être déposée en mairie avec le bulletin de participation. Vous avez jusqu'à mi-septembre.



Je participe au concours « Épouvantails 2023 » - A déposer en mairie

Nom : Prénom :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

Email :



VOIRIE - RÉSEAUX *Responsables Philippe Papuchon - Denis Germaneau*

Les Commissions

La fibre, ça avance !

Le département vise un déploiement complet de la fibre sur notre commune d'ici à la fin 2023. Enterrée ou aérienne selon les villages, la fibre sera bientôt à votre porte ! Patience !

Études en cours !

Cette année, il y a peu de gros travaux de voiries prévus, mais une mise en place d'études de faisabilité et de devis pour 3 secteurs :

▪ **Projet 1 : Rue de l'Égalité**

Dans le cadre de l'aménagement du futur pôle commercial, il devient nécessaire de réaménager la rue de l'Égalité afin de sécuriser et de rendre fonctionnelle cette future voie d'accès aux commerces.

▪ **Projet 2 : Carrefour du cimetière de Morthemer**

A l'entrée dans Morthemer par la D18, la présence du carrefour (vers la rue du Château), le virage, la sortie du parking du cimetière et le nombre de promeneurs du TerraAventura nous ont fait réfléchir sur la nécessité de réaménager cet espace. En concertation avec les services du département, nous souhaitons réaliser un aménagement qui puisse réduire les vitesses d'entrée et sortie de Morthemer et ainsi assurer une plus grande sécurité du carrefour.

▪ **Projet 3 : Aménagement pour ralentissement « Rue du Bac »**

La rue du Bac (entre le pont de Cubord- et le SDIS) présente, elle aussi, des vitesses de conduite excessives. Pour ce secteur, il sera réalisé prochainement un aménagement temporaire sous forme d'écluse et/ou chicane pour tester la possibilité et l'efficacité d'un aménagement plus durable.

Point sur la ressource en eau potable

1. Travaux

Selon les secteurs de la commune, l'eau potable desservie sur Valdivienne provient de 3 unités de distribution :

- Captage de la Chevrolière (Valdivienne)
- Captage de Monas (Civaux)
- Source de Fontjoin (Verrières)

Prochainement Eaux de Viennes mettra en service une 4ème zone de captage : « *Les petites Rivières* » (Valdivienne « *en bas de Tiron* »). Ces travaux de mise en exploitation et de raccordement devraient s'échelonner entre fin 2023 et 2024. Selon vos trajets réguliers, vous avez peut-être déjà constaté une première phase de travaux de modification du réseau (sur la commune de Lhommaizé) impliquant une clôture de voirie (la D8) entre Morthemer et Lhommaizé.

Cette mise en service s'intègre dans une politique de « *sécurisation* » de la ressource, ce terme (qui peut être préoccupant de prime abord) signifie simplement que ce nouveau point de captage permettra de répartir les quantités d'eau prélevées sur plusieurs secteurs et ainsi de réduire les quantités prélevées en un seul point. De plus, l'interconnexion des réseaux entre ces points de prélèvement permet d'assurer (par mixage ou en direct) un accès à une eau potable de qualité pour l'ensemble des communes de notre secteur.

2. Quantité

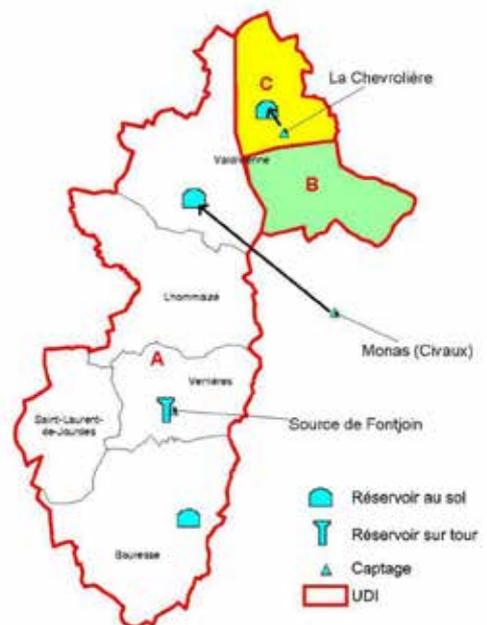
En dehors de tous débats actuels sur l'utilisation de l'eau, le fait est, que les unités de distribution de notre secteur (voir ci-dessus) sont dans une tendance à la baisse...

Sans être alarmiste, nous sommes tous conscients que l'eau est une ressource limitée (à Valdivienne comme dans le département et dans tout l'hexagone) et qu'il faut repenser nos comportements individuels de manière collective pour faire face aux tensions sur les ressources en eaux, voire à de probables pénuries...

Bien entendu, ceux que l'on nomme gros consommateurs (industrie, production d'énergie, collectivité, agriculture...) sont d'autant plus concernés par des mesures de réduction et/ou de sobriété dans l'utilisation de l'eau, mais chaque consommateur peut faire sa part ! A titre d'exemple, Eaux de Vienne propose 5 petits gestes simples de la vie courantes qui peuvent réduire fortement notre consommation d'eau domestiques, à retrouver sur www.eauxdeviennes.fr.

(Note d'humour : cela ne signifie pas pour autant qu'il faille boire votre boisson anisée*... sans eau !)

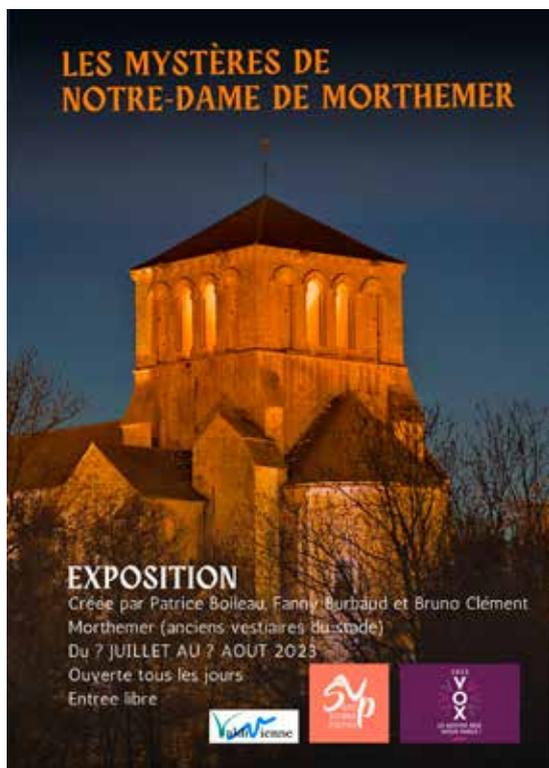
* *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération*



PATRIMOINE – CULTURE – TOURISME – COMMUNICATION

Responsables Elodie Ranger, Gwenola Doaré

Exposition à Morthemers



Suite au succès de la première exposition « Dans l'œil du photographe » dans les anciens vestiaires de Morthemers, réhabilités en salle d'exposition en 2022, notre équipe de bénévoles, Patrice Boileau, Fanny Burbaud et Bruno Clément, proposent une nouvelle exposition, « Les mystères de Notre Dame de Morthemers ». L'exposition avait attiré plusieurs centaines de visiteurs, succès du en partie à la situation géographique de la salle d'exposition, correspondant au début du parcours Terra Aventura. Ce parcours de Morthemers a accueilli environ 5 000 participants l'année dernière. Cette nouvelle exposition sera présentée sous la même forme que la précédente : 35 photos inédites et commentées par un certain personnage haut en couleurs que vous connaissez peut-être, le fameux Bibi ! **Le vernissage de l'exposition se fera le 25 juin 2023 à 11h30.** La salle sera ouverte tous les jours en juillet et août, et les week-ends de septembre, jusqu'aux Journées européennes du Patrimoine. Cette année, Morthemers, participera aux JEP, Fanny Burbaud, proposera des visites guidées de l'exposition ainsi que l'extérieur et éventuellement de l'intérieur de l'église. **Groupe de 15 personnes maxi sur réservation, départ des visites à 10h, 14h30 et 16h30, samedi et dimanche 16 et 17 septembre.**

Les Commissions

POITOU CARBURANTS
Ets G. TABAUD

- CARBURANTS
- MATÉRIEL de GRAISSAGE
- HUILES - GRAISSES
- ANTIGELS - ADDITIFS
- FIOUL Chauffage
- GAZOLE NON ROUTIER

32 r Gén de Gaulle, 86320 LUSSAC LES CHÂTEAUX
Tél. : 05 49 48 40 28 - poitou.carburants@wanadoo.fr

Fabien DAOUX
Electricité générale

06 77 81 36 14

MEMBRE DU RÉSEAU
ELECTRICIEN CERTIFIÉ FR
daoux.elec@gmail.com

APS
Logistique

La logistique de l'Alliance au coeur de Valdivienne !

Depuis 1933...

GROUPE 4 Srs TARTARIN
BETONS INDUSTRIELS

TARTARIN SAINT GERMAIN 05 49 48 00 44
TBT MAZEROLLES 05 49 48 44 55
BAILLY MAZEROLLES 05 49 48 41 21
SO-DI-BAT SAINT GERMAIN 05 49 48 01 32

TARTARIN BTONS INDUSTRIELS, TBT, SO-DI-BAT, BAILLY MAZEROLLES

EDUCATION, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin

Ça bouge à l'école !

La fin d'année scolaire approche aux Genêts, les élèves profitent des dernières semaines de classes pour apprendre et s'ouvrir au monde :

- 31 mars - 7 avril : semaine olympique et paralympique avec des ateliers handisport et randonnée pour les cycle 1 ; intervention de Sylvain Duport, professeur de Jujitsu au club de Lussac pour toutes les classes ; 31 mars, USEP en famille (kinball et biathlon)
- 25 et 27 avril : interventions jardinage pour les cycles 1 avec Frédéric Lassalle du CPIE Lathus
- Depuis le début de l'année, participation des classes de CM1 et de CM2 à « *Un auteur, des auteurs* » avec l'Office Central de Coopération à L'École et Laurent Audouin. Création d'un livre avec séance de dédicace prévue à la médiathèque de Lussac
- 24 avril - 17 mai : exposition Désiré Montier à l'école avec sortie des CM1-CM2 et CM2 à Morthermer (intervention CCGV à l'église, visite de l'atelier de Cassandra, découverte de l'histoire de Morthermer avec Patrice Boileau) et intervention prévue pour 7 classes à l'école le 15 mai (Patrice Boileau et Fanny Burbaud).
- 9 au 13 mai, séjour itinérant « *Les apprentis arboristes à vélo* ».
- Travail des PS sur les colonnes de Buren
- Luc Turlan création de livres dans 8 classes (de la PS au CE2-Cm1) ; tournoi de rugby d'école (13/06), interventions de l'infirmière scolaire, atelier famille sur le Message clair...

Nouvelle tarification garderie TAP

A partir du 1^{er} septembre 2023, les tarifs journaliers de la garderie seront les suivants :

Tranche	Revenu	Tarif
T1	Revenu ≤ 500 €	1 €
T2	551 € ≤ revenu ≤ 700 €	1,10 €
T3	701 € ≤ revenu ≤ 900 €	1,21 €
T4	901 € ≤ revenu ≤ 1 400 €	1,32 €
T5	1 401 € ≤ revenu ≤ 1 900 €	1,43 €
T6	Revenu ≥ 1901 €	1,54 €

Une grande diversité dans les TAP !

L'accueil périscolaire se déroule le matin de 7h à 8h20, pendant la pause méridienne de 11h45 à 13h35 et le soir de 15h45 à 18h45. Le dynamisme de l'équipe permet de créer une ambiance agréable et sereine. En lien avec l'équipe pédagogique, il a été créé un journal interne, diffusé tous les mois aux parents sur le réseau ONE. Celui-ci connaît un grand succès et il est fort apprécié par tout le monde.

Concernant les TAP (horaires mardi et jeudi 16h-17h), cela représente 90 à 100 enfants sur les 2 créneaux. En accord avec Stéphane Malloyer (Directeur du périscolaire), nous avons décidé de ne mettre que 12 enfants par activité pour avoir un bon fonctionnement et ainsi respecter le travail des intervenants. Cette année encore, nous avons veillé à proposer une diversité d'activités (activités manuelles, gymnastique, handball, tennis, menuiserie, cirque, jeux insolites, jeux en bois, etc.). Pour l'engagement de chacune et de chacun au profit des enfants du groupe scolaire, un grand merci à tous ! Quelques photos page de droite...



Fête de la Science 2023

« La science se met au sport ! »

Voici le thème de la Fête de la science 2023. Organisée au groupe scolaire des Genêts du 9 au 13 octobre, la manifestation va permettre aux enfants de découvrir les liens qui existent entre la science et le sport en termes de performances, de gestion de l'effort, d'impact environnemental ou encore de pratique handisport. Du 20 au 27 septembre se tiendra une exposition organisée par l'espace Mendès-France et intitulée « Sport planète » dans le hall de l'école et ouverte à tous (horaires à préciser). Cette exposition de plusieurs panneaux permet de sensibiliser le public sur la pratique sportive et son impact sur l'environnement et le climat et servira d'introduction à la Fête de la science.

EDUCATION, JEUNESSE, VIE ASSOCIATIVE

Responsables Sandrine Morisset - Thomas Mesmin



Sport avec Romane, fabrication de nichoirs avec Cassandre, travaux manuels avec Eve... les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) sont de belles occasions de découvertes !



Aide aux devoirs aux primaires

A la demande de parents d'élèves, la municipalité mobilise une équipe de bénévoles pour aider les enfants du groupe scolaire à faire leurs devoirs. Volontaires ? Contactez Stéphane Malloyer, directeur du péri-scolaire : animateur@valdivienne.fr.

Merci pour eux !

Le CARNAVAL des enfants

Nouvelle édition 2023 le dimanche 26 mars sous la pluie MAIS avec de belles notes de musique !

Avec la participation du Groupe Batucabraz de l'association EMBRAZ et Vous de Poitiers (www.batucabraz.com) qui a su réchauffer nos cœurs malgré une météo peu clémente et un nombre de participants très faible... Un grand merci à Eve et à Arthur pour nous avoir confectionné un magnifique Monsieur Carnaval qui a été brûlé entre deux éclaircies grâce à l'acharnement d'une petite équipe de bénévoles !



Installation d'une sirène du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) sur la commune



La création du SAIP a été prévue :

- par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 pour remplacer le réseau national d'alerte (RNA), devenu obsolète,
- puis par la loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure de 2011.

Le Système d'Alerte et d'informations aux populations (SAIP) va donc remplacer l'ancien réseau national d'alerte (RNA). C'est un ensemble d'outils permettant d'avertir la population d'une zone donnée, d'un danger imminent et de l'informer sur la nature du risque et le comportement à tenir. Il permet ainsi aux maires et aux préfets d'assurer la protection de leur population.

Plusieurs phases d'études, d'expérimentation, de contractualisation et de réalisation, ont été menées de 2009 à 2012, le déploiement du SAIP a été lancé dès 2013.

Depuis juillet 2015, le réseau national d'alerte n'est plus opérationnel et les sirènes qui en relevaient ont été soit :

- interconnectées au SAIP,
- cédées aux communes,
- démontées (ce qui est notre cas).

En 2021, la première vague de déploiement de sirènes d'alerte s'est achevée : 2 127 sirènes ont été installées et raccordées.

Pour la seconde vague, actuellement en cours de déploiement, 2 508 sirènes devraient être raccordées, dont celle de VALDIVIENNE, courant 2023.

La commune a proposé plusieurs bâtiments pouvant recevoir une sirène, mais le choix de la localisation géographique revient aux préfectures et à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

Vu les particularités de notre commune, 4 anciens bourgs, nous avons proposés des bâtiments pour pouvoir accueillir au moins 3 sirènes permettant de couvrir une grande partie de la population.

Cette proposition n'a pas été retenue par les services de l'état car le projet SAIP ne prévoit l'installation que d'une sirène par commune.

Le site retenu par la préfecture est celui du bâtiment situé à proximité des services techniques à St-Martin-la-Rivière. Il dispose d'une hauteur suffisante pour pouvoir diffuser le signal sonore sur un périmètre couvrant environ 60 % de la population.



ALERTE EVENEMENT

Appelez le 05 36 36 86 01 avec votre téléphone mobile pour vous inscrire au dispositif « alerte événement ».

Cela vous permettra d'être informé par SMS d'un événement pouvant vous concerner.

Ce système répond aux exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Après son installation, des essais de cette sirène seront réalisés tous les premier mercredi du mois par l'émission d'un signal sonore de 1 minute et 41 secondes.

En cas d'alerte, le signal émis sera modulé et constitué de 3 cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de 5 secondes.

La fin d'alerte fera l'objet d'un signal continu de 30 secondes.

Le SAIP ne constitue pas, en tout état de cause, le vecteur exclusif de l'alerte.

C'est pourquoi nous avons sur la commune d'autres moyens d'alerte et d'information des populations :

- panneaux à messages variables,
- Système « alerte événement » par SMS (voir encadré)
- Véhicule équipé de sonorisation.

Le comportement attendu, lors d'une alerte, est l'action individuelle réflexe, visant à se protéger.

Vos actions prioritaires sont :

- Se mettre à l'abri dans un bâtiment et fermer portes et fenêtres,
- Se tenir informé, notamment par les consignes diffusées par France Bleu, France info ou autres radios locales
- De ne pas aller chercher vos enfants à l'école
- De ne pas téléphoner, sauf en cas d'urgence vitale



Boucherie Charcuterie

SARL PAPUCHON & FILS



*Viandes de 1^{er} choix de la région
Véritable charcuterie de campagne*

SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE
86300 VALDIVIENNE

05 49 56 30 30



CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Elections du nouveau conseil dimanche 14 mai 2023



Cette année, une vingtaine de votants et 11 candidats aux nouvelles élections du CCJ !

Tous élus, nous sommes heureux de les accueillir dans le prochain CCJ et les remercions pour leurs motivations et leur future implication.

Félicitations à **Charline BATY, Lyla Pironnet, Aimé Germaneau, Paulin Guilbaud**, tous réélus, et aux petits nouveaux qui intègrent cette belle aventure : **Louis Mesmin, Louis Germaneau, Justine Renaud, Flavie Jobard, Elie Joubert, Margot Fernagut et Baptiste Vannier !**

Lors de ces élections, nous avons pu échanger avec certains d'entre eux sur les raisons et motivations de leur candidature au sein du nouveau CCJ :

Justine, CM2

« Je me suis inscrite comme candidate suite à l'expérience de mon frère au CCJ ! Je souhaite organiser une journée de ramassage de déchets sur Valdivienne. J'aimerais bien aussi pouvoir créer des activités avec les personnes âgées, fabriquer des choses avec elles... »

Flavie, CM2

« Moi, je voudrais organiser des activités pour les jeunes de la commune ! Fabriquer de nouvelles décorations pour toutes les saisons ! »

Elie, 5^{ème}

« Pour faire bouger la commune, construire un terrain de tennis sur Salles en Toulon et réaliser de nouvelles décorations de Noël ! »

Baptiste, CM2

« Pour continuer et suivre le projet du city Stade des anciens élus du CCJ ! »

Louis, 4^{ème}

« J'aimerais développer ma commune et créer une meilleure communication ! Un Journal communal sous format numérique, plus de banderoles, plus d'informations ! »

Tous les jeunes du CCJ se sont réunis lors d'un premier conseil CCJ le mardi 6 juin à la mairie de Valdivienne, sous la houlette de Sylvain Feuillade, animateur à la Ligue de l'enseignement de la Vienne et des élus de la commission Jeunesse Education. Cette réunion a permis le passage de relai entre l'ancienne et la nouvelle équipe. Des projets sont encore à finaliser et de nouveaux à venir ! Rappel des projets en cours : la construction d'un citystade, l'élaboration de panneaux signalétiques pour la protection des animaux et la café Causette lors des distributions de la Banque Alimentaire.





Retour d'expérience du premier mandat des jeunes du CCJ

Aimé Germaneau, 5^{ème}

« Le CCJ m'a apporté moins de stress pour parler devant plein de personnes. J'ai pris conscience du prix d'un city stade, et qu'un projet prend plus de temps à préparer qu'à construire. J'ai découvert de nouvelles personnes et travaillé en groupe. Ça m'a appris à écouter les autres et ne pas penser qu'à soi. »

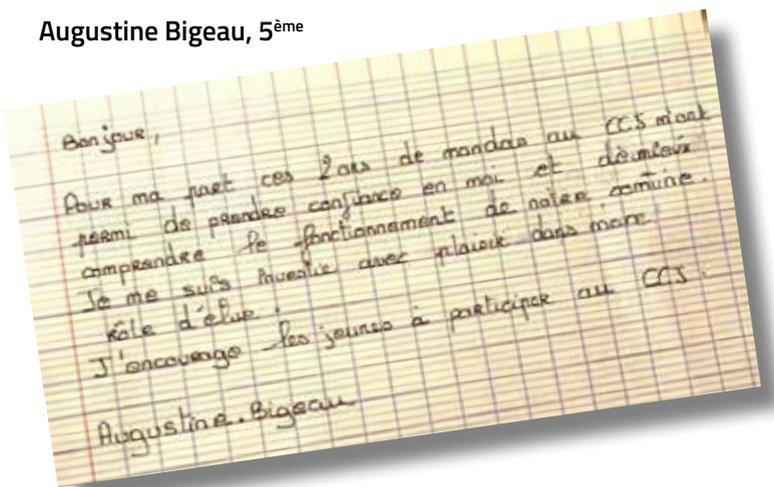
Lyla Pironnet, 5^{ème}

« Ces deux ans de mandat m'ont beaucoup apporté, j'ai pu mieux connaître ma commune et les gens. Dans mon cas, m'ouvrir au bénévolat, cette expérience très enrichissante, m'a permis de mûrir. C'est pour ça que je me suis représentée pour un deuxième mandat, je l'espère tout aussi intéressant. »

Charline Baty 5^{ème}

« Mes deux ans deux mandats de CCJ ont été plus que bénéfiques pour moi, j'ai pu rencontrer de nouvelles personnes, créer de nouvelles relations avec certains, évidemment avec Lyla. J'ai aussi pu apprendre à gérer du stress pour parler correctement devant le Conseil

Augustine Bigeau, 5^{ème}



Municipal, présenter au CCJ nos projets, les gérer et les organiser. J'ai trouvé que 2 ans étaient suffisants pour vraiment s'apercevoir qu'être membre est une responsabilité. Pour ma part, j'ai souhaité me représenter, car j'ai adoré travailler avec les élus adultes, rencontrer des personnes, participer et surtout continuer et terminer notre projet. Merci beaucoup pour ces deux ans et j'espère pouvoir repasser les deux mêmes années ! »

Soirée Cohésion du CCJ du Samedi 25 mars 2023

Nous sommes allés à Civaux pour partager une partie de bowling entre les membres du CCJ et quelques élus du conseil municipal de la commune. Ensuite, nous sommes allés au restaurant de la Plage pour déguster de délicieux burgers préparés par Eric ! Super soirée qui nous a permis de mieux nous connaître et partager notre expérience du CCJ !



SIMER

VENTE DE COMPOSTEURS

A TARIF EXCEPTIONNEL*
RÉSERVATION OBLIGATOIRE SUR NOTRE SITE INTERNET
www.simer86.fr

SAV COMPOSTAGE # nouveau

Une fois par mois, le mercredi de 16h à 17h, un maître composteur répond à vos questions.
Retrouvez le lien sur simer86.fr

15 €
au lieu de 32.60€ hors TVA
le composteur bois de 600 litres

*seulement dans la limite des stocks disponibles



- Chaunay**
vendredi 2 et samedi 3 juin
- Civray**
mercredi 15 mars, 12 et 26 avril et 19 juillet
- Valence-en-Poitou**
mercredi 14, vendredi 16 et samedi 17 juin
- La Roche-Posay**
mercredi 28 juin
- Montmorillon**
mercredi 8, 22 mars et 19 avril
vendredi 30 juin
- Pleumartin**
samedi 1^{er} avril
- Romagne**
mercredi 7 et vendredi 9 juin
- Saint-Germain**
mercredi 21 et vendredi 23 juin

Lors de la réservation, le lieu et l'horaire seront indiqués.

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



NEUF et RENOVATION DÉPANNAGE

- Chauffage Electrique
- Motorisation de Portails
- Climatisation
- Ventilation

Gérard BROUARD

7, rue du Moulin
86300 SAINT-MARTIN-LA-RIVIERE

Tél. 05 49 44 00 38

Port. 06 19 55 66 60



#CE QUI NOUS RELIE

Colas a pour mission d'imaginer, de construire et d'entretenir des infrastructures de transport de façon responsable. Nos équipes sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets : infrastructures routières, terrassement, aménagements urbains et aires de loisirs, BHNS, plateformes industrielles et commerciales, travaux pour particuliers etc.

ÉTABLISSEMENT DE BONNEFOY-PALMIER

18 avenue de la Vienne
86300 Chauvigny
Tel : 05 49 46 31 03
contact.poitiers@colas.com



Fenêtres - Portes - Portails
Escaliers - Pergolas - Terrasses
Portes de garage - Parquets



05 49 56 51 92

ZA Les Cartes - 7 rue Jules Verne
86800 Sèvres-Anxaumont
www.ribardieremenuiserie.fr
ribarideremenuiserie@gmail.com



le spécialiste des matériaux de couverture en résidentiels ou non résidentiels, dans le neuf ou la rénovation, à destination des professionnels.

- **Couvertures** zinc, acier, aluminium, inox, cuivre, tuiles terre cuite, béton, ardoises naturelles ou fibre-ciment...
- **Fenêtres de toit** VELUX
- **Evacuations** des eaux pluviales
- **écrans** de sous-toiture, systèmes d'**étanchéité**
- **isolants**
- **bois** de couverture, charpente, ossature bois, bardages et clins produits en France
- **outillage**, protection et sécurité
- **ventilation, éclairage, désenfumage...**

Tél. 05 49 03 53 80
www.asturienne.fr



Entreprise générale du Bâtiment

Etude de plans - Devis gratuit - Maçonnerie - Charpente - Couverture - Menuiserie bois, alu, PVC - Plâtrerie - Placo - Carrelage - Taille de pierre - Terrassement - Piscine - Restauration de vieux bâtiments - Assainissement divers

NEUF ET RÉNOVATION



34, rue des Anciens Métiers
86300 VALDIVIENNE

05.49.01.83.16

sarllhuillierpf@orange.fr

 Lhuillier père et fils

Artisan peintre en bâtiment



06 13 19 74 90

EIRL CHEVALIER
Cédric

-  Peinture d'intérieur
-  Préparation des supports
-  Ravalement de façade
-  Revêtements de sol

chevalier.peinture86@gmail.com

EIRL Chevalier Cédric
7, le Pré 86300 Valdivienne

Point-Com-Electroménager

Siret: 389 473 205 00024 - RCS poitiers A389 473 205

Saint-Martin-la-Rivière

24, route de Chauvigny Saint-Martin-la-Rivière Valdivienne 86300

Pointcomelectromenager2@gmail.com

M. LACOUA Robert

Vente: Neuf et Occasion
Réparation: Atelier ou Domicile
S.A.V. Toutes Marques

Avec
Garantie

GRAPHIC.COM - CHAUVIGNY



Nouveau ! Vente et Dépannage télévision

Un Professionnel à votre service

Tél/fax : 05.49.01.96.54
Mobile : 06.17.86.25.58

Horaires d'Ouvertures du Magasin

Mardi au Vendredi: 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi matin: 9h30 - 12h30



Poitou Emballage

CUBORD

86300 VALDIVIENNE

Tél. : 05 49 56 34 68

fax : 05 49 56 39 90



SCEA DE LA DIVE



Vente de légumes (sans pesticide)
à la ferme le samedi matin

Le Peu Gauvin
86300 VALDIVIENNE



Scea de la Dive

06 01 90 12 47

**COPRO
NET**

Notre métier :
simplifier le votre



Hygiène et
entretien



Services



Pause café



Papeterie



Bricolage

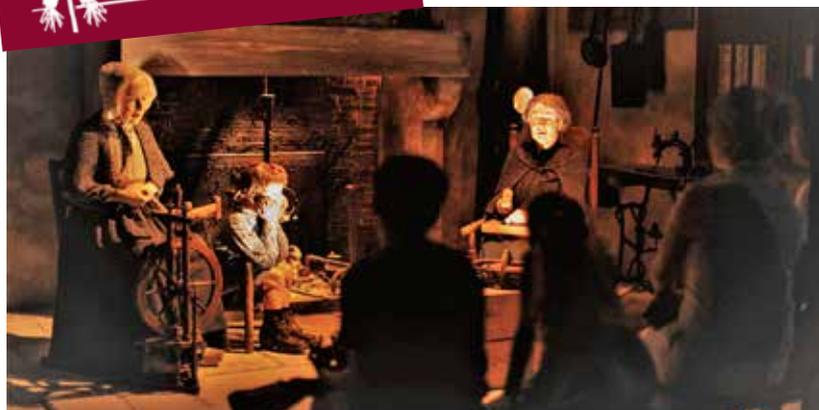
SAS Copronet - 8 rue des Entreprises -
86440 Migné-Auxances
05 49 53 20 85 - contact@copronet-hygiene.fr
www.copronet-hygiene.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable Mikaël Rabis



VOYAGEZ DANS LE TEMPS AVEC NOS AÎNÉS ! DÉCOUVERTE DU VIEUX CORMENIER



Les Commissions

En 2022, l'association des aînés ruraux de Valdivienne a été dissoute. Mme Le Maire avait mis à l'honneur sa présidente Lucienne Servouze pour toutes ses années de bénévolat lors du cocktail républicain au mois de juillet 2022.

A la dissolution de l'association, les comptes ont été clôturés. La commune a été destinataire de l'ensemble des bénéfices soit plus de 6 000 €. Cette somme a été fléchée pour être utilisée au profit des aînés de la commune.

Aussi la commune de Valdivienne organise-t-elle une journée, pour nos aînés (65 ans et plus), le 25 octobre 2023. Nos aînés pourront être accompagnés par leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Départ 9h : place de l'église de Saint-Martin-la-Rivière
Café d'accueil sur le site du Vieux Cormenier
10h30 : Début de la visite
12h : Déjeuner (amenez vos couverts !)
13h30 : Suite de la visite
16h30 : Départ pour Valdivienne



**Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie
avant le 30 septembre 2023 pour participer au voyage du 25 octobre 2023**

Monsieur/ Madame :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

Email :

NOMBRE DE PERSONNES x 10 € *=

Paiement par chèque à l'ordre du trésor public ou en espèce

* 10 € par adulte – 10 € par enfant – le prix inclus le transport – l'entrée du site – le repas

**ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE A 53 PLACES !
N'oubliez pas vos assiettes !**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable Mikaël Rabis



Le don au Centre Communal d'Action Sociale : la solidarité locale en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère social ». Il peut donc percevoir des dons afin de soutenir les publics les plus fragiles, en contrepartie de quoi le particulier bénéficiera d'une **réduction d'impôt de**

66 % de son montant, dans une limite globale de 20 % du revenu imposable. Concernant les entreprises, en tant que mécénat social, les dons effectués aux CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des sociétés, à hauteur de 60 % du montant des versements. Pour ce faire :

- Libellez votre chèque à l'ordre du Trésor Public
- Remettez-le au CCAS, Mairie de Valdivienne, 29 route de Lussac
- Un reçu fiscal sera établi à vos prénom et nom et posté à l'adresse indiquée sur votre chèque

Merci pour votre générosité.



Cette année, la semaine bleue se déroulera du 2 au 8 octobre, sous le thème :

« Vieillir ensemble, une chance à cultiver »

La municipalité organisera avec la participation de la Maison bleue, l'AJIV, la résidence autonomie du Clos Adler et Stéphane Malloyer, animateur de la commune différents temps forts durant toute la semaine.

Les manifestations envisagées sont :

- Gym douce
- Randonnée gourmande
- Demi-journée récréative avec les seniors et une classe de primaire de l'école des Genêts
- Rassemblement des aînés et des jeunes à la résidence autonomie du Clos Adler

Toutes les informations seront diffusées sur les réseaux sociaux de la commune et des flyers seront disponibles dans les commerces de la commune en septembre 2023. Comme l'année dernière, un courrier sera envoyé aux personnes âgées de 65 ans et plus pour les informer des dates et horaires des manifestations.

Venez nombreux et vieillissons ensemble !

Octobre rose ! Venez nombreux, habillés en rose !



La commune organise une randonnée au profit de l'association « OCTOBRE ROSE ». **Rendez-vous le dimanche 15 octobre 2023 à 9h30 sur la place de l'église de Saint-Martin-la-Rivière** pour une marche d'environ de 5 km. Au départ des petits objets rose, vous seront proposés (bracelets, ballons, rubans roses etc.) A l'arrivée, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité. Une cotisation de 5 € par personne sera demandée. La totalité de la somme sera reversée à ligue contre le cancer du sein. Un médecin de la commune de Valdivienne ainsi que l'infirmière de prévention, Mme Chauvet, proposent de vous réunir dans **la salle de la MMT à 11h** afin de vous prodiguer des informations sur le cancer du sein et l'autopalpation.

Monsieur/ Madame :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

20 Email :

NOMBRE DE PERSONNES x 5 € =

Paiement par chèque à l'ordre de la Ligue contre le Cancer ou en espèce



Demande de REMISE GRACIEUSE Partielle de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2022

Réservée aux habitants non imposables de Valdivienne

Je soussigné(e), Prénom : Nom :

compte tenu de mes faibles ressources, demande une remise gracieuse de la REOM 2022 sur la commune de VALDIVIENNE.

Je certifie, sur l'honneur, l'exactitude des informations fournies.

Fait à Valdivienne, le

Signature :

Je suis : Célibataire Marié(e) Concubinage Pacsé(e) Divorcé(e), séparé (e) Veuf (ve)

Nombre de personnes vivant au foyer : Adulte(s) : Mineur(s) :

Y a-t-il une personne handicapée dans votre foyer ?

si oui : Nom et prénom :

Mon adresse :

..... 86300 VALDIVIENNE

Téléphone :

Je suis : Propriétaire Locataire de ma résidence principale. Autre (préciser) :

Je déclare ne posséder que ma résidence principale. Je note que si je suis propriétaire ou usufruitier d'un autre bien autre que ma résidence principale (maison, terrain ou autre...) ma demande ne sera pas examinée.

A retourner en mairie au CCAS centre communal d'action sociale avant le :
15 septembre 2023 - En UN seul envoi y compris l'avis d'impôts 2023
AVEC copies des documents suivants :

- Le présent formulaire complété et signé
- Copie de l'avis d'impôts 2023 sur les revenus de 2022
- Copie des dernières taxes foncières
- Copie de la quittance de loyer (si locataire)
- Copie du justificatif de remboursement de prêt maison (si propriétaire)
- Copie de la notification des prestations CAF (Caisse Allocations Familiales)
- Copie de vos factures SIMER d'ordures ménagères de 2022
- Votre RIB

Tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté

Horaires d'ouverture de la mairie 29 route de Lussac St Martin la Rivière VALDIVIENNE
Lundi de 14h à 16h45 et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

A remplir chaque année !



Les Commissions



Le CCAS de VALDIVIENNE a besoin de votre inscription au **REGISTRE NOMINATIF** pour permettre de vous faire secourir en cas de mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence des risques exceptionnels

Si VOUS avez plus de 75 ans ou êtes adulte handicapé ou si vous avez plus de 60 ans et êtes inapte au travail

Article L121-6-1 et R121-2 du Code de l'Action Sociale et des familles

MERCI DE TRANSMETTRE CE DOCUMENT dûment complété daté et signé au Centre Communal d'Action Sociale en MAIRIE au 29 route de Lussac 86300 Valdivienne

NOM : Prénom :
Date de naissance Vous vous inscrivez en votre qualité de (cocher la case):

- Personne retraitée de 75 ans et plus résidant à son domicile ;
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail ;
- Personne adulte handicapée

Adresse précise : N° : Rue (ou lieu-dit) :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Situation familiale : seul (e) en couple

Coordonnées du service d'aide intervenant éventuellement à votre domicile :

Personne(s) à prévenir :

Nom – Prénom :	Nom – Prénom :
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Adresse :	Adresse :
.....
Qualité (famille, amis : préciser)	Qualité (famille, amis : préciser)

Signature de l'intéressé(e) Date : le



Pharmacie EDNO-HUGUE

2 pharmaciennes et 1 préparatrice sont à votre écoute

.....
*Vente et location matériel médical - Orthopédie - Vaccination
Homéopathie - Produits vétérinaires - Aromathérapie*
.....

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h30 - 19h

Le samedi : de 9h à 12h

19 Route de Lussac

Saint-Martin-la-Rivière 86300 VALDIVIENNE

Tél : 05 49 56 30 08 - Fax : 05 49 44 98 73

pharmacie.ednohugue@orange.fr

NOUVEAU depuis septembre 2020 : DRIVE !

Site internet : pharmacie-valdivienne.fr

CAROLE BLOT

Praticienne EmFOTH*

Cette pratique unique s'appuie sur la perception du signal électro-magnétique corporel et permet de corriger, avec une précision chirurgicale, les troubles :

- ostéo-articulaires (lombalgies, tendinites, névralgies, entorses...)
- viscéraux (gastrite, constipation, ballonnements,...)
- de la sphère ORL (vertiges, acouphènes,...)
- émotionnels (stress, anxiété, manque de confiance en soi,...)

Avec cette approche, le pourcentage de réussite est parmi les plus élevés.



Thérapie Manuelle Energétique

 16 rue des Vignes
86300 Valdivienne

 06.98.98.15.00

Sur rendez-vous uniquement

*Electromagnetic Field Of The Heart

Vous avez envie d'aider vos voisins qui ne peuvent pas se déplacer

- => Pour que le manque de mobilité ne soit plus un frein
- => Pour rendre service
- => Pour échanger avec vos voisins

Devenez chauffeur bénévole !

Faites une place dans votre voiture à vos voisins isolés. Vous leur apporterez plus que de la mobilité !

Téléphonez au point relais pour tout savoir

06 24 19 53 06



Repas ou colis de Noël ?



Le Centre Communal d'Action Sociale organise son traditionnel repas de Noël offert aux habitants de Valdivienne de **75 ans et plus** (*conditions rappelées sur le coupon ci-dessous).

Le repas est prévu le dimanche 3 décembre 2023 à 12h à la salle des fêtes de St Martin la Rivière.

Si vous choisissez de venir au repas, veuillez-nous le faire savoir par le coupon ci-dessous à remettre en mairie au plus tard le **30 septembre 2023**.

Votre conjoint ou conjointe de moins de 75 ans au 31/12/2023 qui vous accompagnerait devra régler son repas 26 € par chèque bancaire à l'ordre de « *Restaurant de la Plage* ».

Sans réception du coupon ci-dessous en mairie avant le 30 septembre 2023, les élus et bénévoles du CCAS auront le plaisir de vous apporter un cadeau gourmand à votre domicile dans la semaine de Noël.

SOS Valdi Balades !



Nous recherchons un nouvel encadrant pour organiser les prochaines Valdi Balades. L'un de vous connaîtrait-il bien la commune pour accompagner les amateurs sur les sentiers ? Si oui, merci de contacter le CCAS (ccas@valdivienne.fr).



Coupon réponse à découper et à retourner à la mairie avant le 30 septembre 2023 en inscription au repas du 3 décembre 2023

*Rappel des conditions : Repas (ou cadeau) réservé aux habitants de Valdivienne de 75 ans et plus inscrits sur les listes électorales de Valdivienne.

Monsieur : Né le :

Madame : Née le :

Adresse : 86300 Valdivienne

Téléphone :

Cochez votre choix :

- Souhaite(nt) venir au repas du 3 décembre 2023 et dispose(nt) d'un moyen de transport
- Souhaite(nt) venir au repas du 3 décembre 2023 et ne dispose(nt) pas d'un moyen de transport
(Un élu ou un bénévole pourra venir vous chercher et vous reconduire)
- Accompagné(e) d'une personne de moins de 75 ans, ci-joint chèque de 26 € à l'ordre de « *Restaurant La Plage* »
- Préfère(nt) recevoir à leur domicile le cadeau gourmand, semaine de Noël



SARL

demazeau & fils

10 bis route de la Bréchonnaière 86300 VALDIVIENNE

Damien

06 68 08 08 60

Charpente

Couverture

Zinguerie

Démoussage

Isolation des combles

Julien

06 29 84 83 52



jeanyves.demazeau@orange.fr

Tél: 05 49 56 31 99



Florian Paysagiste

Entretien d'espaces verts

Élagage, abattage d'arbres, broyage de végétaux, rognage de souches, taille de haies et arbustes, tonte, restauration de gazon, ramassage de feuilles.

Création d'aménagements extérieurs

Maçonnerie paysagère, clôture, allée, terrassement, enrochement, arrosage intégré, gazon naturel et synthétique, massifs, terrasse bois ou composite, plantation de végétaux.



Florian Paysagiste

86300 Valdivienne

06 03 23 43 28

florian.paysagiste@outlook.fr





VALDIVIENNE EN FÊTE !
Réservez votre 22 juillet !



La fête nationale à Morthermer !

Retrouvez le marché des producteurs, de nombreuses animations organisées par les associations sous la houlette du comité d'animations de Valdivienne et notre traditionnel feu d'artifice le 22 juillet à Morthermer. Venez nombreux !

Concert Fuzion à Valdivienne !

Concert interactif immersif ! C'est ce que propose l'Harmonie Municipale de Chauvigny le 24 juin 20h au Théâtre de Verdure. L'origine d'un ensemble instrumental à Chauvigny remonte à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, vraisemblablement avant 1870. L'harmonie, baptisée « Musique Municipale » depuis 1884, est la plus ancienne association de la cité chauvinoise. Elle devient Harmonie Municipale de Chauvigny en 1962, puis se dote en 1971 d'une section d'enseignement musical.

Harmonie Municipale de Chauvigny
Concert Fuzion
 Harmonie Municipale de Chauvigny
 Union Musicale de Montmorillon
 Samedi 24 juin 20h
 Concert interactif immersif
 Théâtre de verdure
 Direction musicale Thomas Clavierie
 Entrée libre

BIENTÔT 16 ANS ?

Pensez au recensement !



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

Qui ? : Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

Comment ? soit **PAR INTERNET**

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

ou **A LA MAIRIE** : Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille. Info sur majdc.fr.

MME LE MAIRE !

Mais comment l'appeler ?



Les administrés m'appellent « *Madame le maire* », « *Madame la maire* », « *le maire* », « *la maire* » parfois même « *la mairesse* ». Une femme qui tient les rênes d'une commune pour la 1^{ère} fois a droit à une ribambelle de dénominations ! Au XIII^{ème} siècle, « *maresse* » désignait... la femme du maire. Aux yeux de l'Académie française, « *Maire* » est un nom masculin donc on dit « *Madame le maire* », pour qu'il n'y ait pas de confusion entre la personne et la fonction de l'autorité. Sauf qu'aux éditions Le Robert, on ne l'entend pas pareil... Pour couper court à ces deux thèses, « *Madame le maire* », me convient... !

TOULON SPORTIF

100 ans joyeusement fêtés



Journée ensoleillée avec beaucoup de retrouvailles et d'échanges lors de cet anniversaire qui, après 100 ans d'existence, sonne la fin de l'association.

Environ 300 visiteurs à l'exposition retraçant l'histoire du club, puis sur le bord de la touche pour admirer les anciennes gloires en action. Les tirs sont quand même un peu moins puissants et surtout moins précis pour quelques-uns...

Certaines chaussures ressorties des sacs après un long repos n'ont pas résisté aux efforts !

Suivi le vin d'honneur offert par la municipalité de Valdivienne et une remise de trophées à Jacky Bourdin en mémoire de son épouse, Dominique, qui fut secrétaire durant plus de 30 ans, à Pierre Prévost, représenté par son fils Patrick, et à Jean-Yves Demazeau, tous les deux anciens présidents emblématiques du TS puis à Christophe Couillaud pour 35 ans de licences sans interruption. Tout se termina avec 200 convives au repas du soir. Les organisateurs remercient tous les partenaires et bénévoles qui ont permis la bonne réalisation de cet événement, ainsi que les anciens du TS d'avoir répondu présent. La revue éditée à cette occasion reste encore disponible (10 euros). Vous pouvez vous la procurer auprès de Jérôme Renaud, Olivier Bourdin ou Christophe Couillaud.

DÉCOUVERTE DU FEU ! Au SDIS de Valdivienne



Marie-Jeanne Bellamy, présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne et le Colonel hors classe Christophe Landrieau, directeur et chef de corps, ont accueilli au centre de formation des sapeurs-pompiers Jean-Marie Girier, préfet de la



Vienne, Benoît Byrski, sous-préfet de Monmorillon, Alice Mallick, Directrice du cabinet de la préfecture, le Député Pascal Lecamp, Claudie Bauvais, Maire de Valdivienne et Patrick Charrier, maire de la chapelle-Viviers. Ils ont découvert le site et les stages, pu expérimenter les caissons de feu pédagogiques, les simulations de feux réels et les démonstrations de lance avec les formateurs incendie. Une belle façon de renforcer les liens entre services !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Nos efforts payent !

Grâce aux efforts de tous, notre consommation a baissé (d'environ 15 % au gymnase-école et 37 % grâce à la réduction des horaires de l'éclairage public), ce qui, compte tenu de l'augmentation des coûts, permettra de stabiliser nos dépenses en énergie !

ÉTAT CIVIL

Mariages, décès, naissances

Pour rappel, le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous oblige dorénavant à ne parler qu'en chiffres ! Depuis le début de l'année, Valdivienne a recensé : 3 naissances, 3 mariages et 8 décès.

CÉCILE BOURDIN

vous accompagne !

« Après avoir travaillé plus de 18 ans comme manager informatique, j'ai décidé de donner un nouveau sens à ma vie professionnelle. Je peux désormais vous aider dans votre quotidien et vous accompagner.

- Vous avez toujours aimé cuisiner mais vous avez des difficultés à réaliser certains gestes (épousser les légumes, mélanger, porter des choses), je peux venir vous aider et cuisiner avec vous afin que vous retrouviez le plaisir de cuisiner.
- Vous ne pouvez plus vous baisser pour jardiner, arracher l'herbe, vous avez des difficultés pour tailler vos arbustes..., je peux le faire à votre place.
- Vous avez envie de vous promener mais votre équilibre est fragile, je suis disponible pour vous accompagner lors de vos promenades.
- Vous aimez coudre, lire mais votre vue vous handicape, je peux remplacer vos yeux !



- Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, je vous propose également de vous conduire pour faire vos courses, pour vous rendre à vos rendez-vous médicaux.

- Enfin, je peux vous assister dans vos démarches administratives, bureautiques et toutes recherches sur internet, me déplaçant avec mon matériel informatique.

Vous trouverez des exemples précis sur mon profil Facebook : Les bons services de Cécile Bourdin
Je suis rémunérée via le service CESU (Chèque Emploi Service Universel). Je réalise avec vous toutes les déclarations nécessaires. »

Email : bourdin.cecile@wanadoo.fr

tél : 06,77,54,07,22

facebook : Les bons services de Cécile Bourdin

CARAVANE DES SPORTS

Franc succès !



Le 7 février la Caravane des sports s'est installée au gymnase des Genêts. Manifestation sportive organisée par le département de la Vienne, elle a accueilli une cinquantaine de jeunes sur la journée. Les sportifs en herbe ont pu profiter de différents ateliers encadrés par des animateurs sportifs du département comme l'handisport, le vince-pong, le basket, l'escrime... Cette journée s'est conclue par un goûter bien mérité après cette débauche d'énergie. Un grand merci aux encadrants du département et aux jeunes présents afin de faire de cette journée une belle réussite.

BON VACANCES À LATHUS

CCVG & Valdivienne



La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus. Ce bon est cumulable avec celui de 50 € de la mairie de Valdivienne.

Ces offres sont valables pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2023 au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retirer sur le site de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe. www.vienneetgartempe.fr

SPORTEZ-VOUS BIEN !

Nouvel évènement sportif annuel !

Valdivienne accueillera l'évènement « *Sportez-vous bien, été 2023* » le 28 juillet ! De 15 à 17 h, descente de la Vienne en canoë de Cubord à Saint Martin la Rivière et de 18 à 20 h, foot, badminton et tennis au Théâtre de Verdure.



Un service pour les jeunes ! Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu te poses des questions sur l'orientation, la formation, l'emploi, la mobilité, le logement, la santé, le bénévolat, les vacances ?

Connais-tu le Contrat d'Engagement Jeune ? Destiné aux jeunes qui cherchent un emploi, c'est un contrat d'un an durant lequel tu pourras faire des immersions en entreprises, trouver ta voie professionnelle et bien d'autres choses encore. Pour te soutenir l'Etat met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 € selon les situations et sous condition de ton engagement.

L'Obligation de Formation permet aux jeunes de 16-18 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude d'être accompagnés par une structure d'insertion comme la Missions Locale. Ces jeunes pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé et renforcé par le biais d'entretiens individuels, d'ateliers collectifs... A chacun sa solution ! **Mission Locale Vienne et Gartempe : 6 avenue du Recteur Pineau 86320 Lussac-les-Châteaux : 05 49 91 97 59.**

Téléchargez l'appli **Ma Mission Locale**,
de jour comme de nuit en 1 clic...
Scannez-moi !



RESTRICTIONS D'EAU Soyons économes !



Faites les bons choix avant de ne plus pouvoir choisir.



Faites les bons choix avant de ne plus pouvoir choisir.

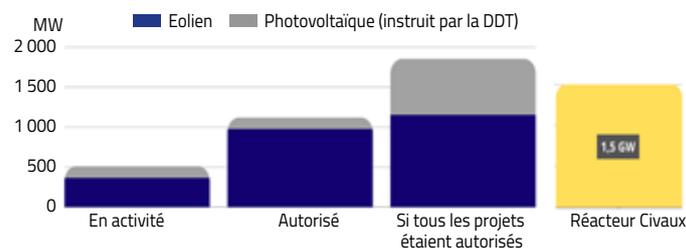
Depuis le lundi 17 avril 2023, un arrêté préfectoral règlemente temporairement les usages de l'eau réalisés à partir du réseau d'adduction d'eau potable, pour faire face à un risque de pénurie dans le département de la Vienne. Pour l'instant nous sommes en Vigilance, merci de limiter vos consommations !.

ÉNERGIES RENOUVELABLES La Vienne dynamique !

Aujourd'hui, en France, 60 % de notre consommation finale d'énergie est composée d'énergies fossiles - contre 15 % pour les énergies renouvelables (EnR). La France vise de monter à 33 % la part d'EnR dans notre consommation finale d'ici 2030, en portant la capacité installée d'éolien terrestre à 35 GW en 2028 (20 GW aujourd'hui) et la puissance installée de photovoltaïque à 45 GW en 2028 (15 GW aujourd'hui).

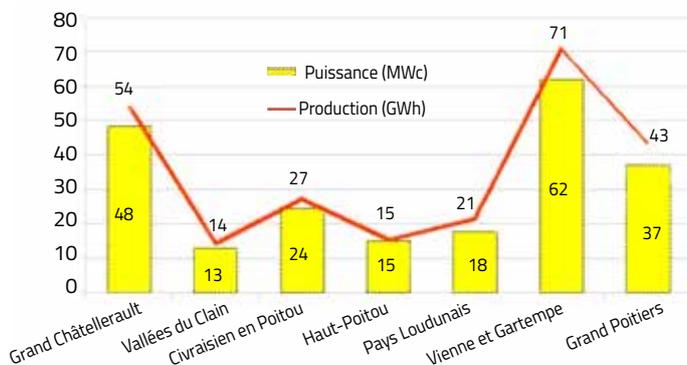
La production d'EnR dans la Vienne est tirée par l'éolien (611 GWh en 2020), et le photovoltaïque (229 GWh en 2020).

Production EnR dans la Vienne



Si tous les projets en cours d'instruction dans la Vienne venaient à être autorisés, la puissance EnR déployée dépasserait celle d'un réacteur de Civaux !

Puissance et production photovoltaïques par intercommunalités (EPCI)



La puissance photovoltaïque installée en Vienne atteignait 220 Mw en 2021 - dont près de la moitié sur deux EPCI : le Grand Chatellerauld et Vienne et Gartempe. Plus de 150 Mw ont été accordés dans la Vienne depuis 2010. Les dossiers actuellement en cours d'instruction représentent 490 Mw.

TROP FROID / TROP CHAUD? Consultez l'Espace Conseil France Rénov'



Ce service public, porté et financé par la CCVG avec

le soutien de l'Anah

et du Programme SARE, ainsi que de la Région, facilite votre réflexion, vous aide à construire votre programme de travaux et vous renseigne sur les aides financières mobilisables pour obtenir un logement plus confortable et plus économe. Les conseillers France Rénov' de l'association SOLIHA Vienne vous accueillent sur rendez-vous. Ce service public vous permet de bénéficier de conseils neutres, gratuits et indépendants.

Contact : 05 49 61 61 91 - france-renov.gouv.fr

TA ET RAP...

Autorisations d'urbanisme

Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous faites un aménagement ou un agrandissement ? N'oubliez pas de prévoir la taxe d'aménagement (TA) et la redevance d'archéologie préventive (RAP) dans votre budget...

Qu'est-ce que la TA ?

La taxe d'aménagement, instaurée en 2012, concerne la construction, la reconstruction, l'agrandissement de bâtiments et les aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme (maison individuelle, abri de jardin, véranda, piscine, éoliennes, camping, emplacements de stationnement, panneaux photovoltaïques au sol, bâtiments artisanaux et industriels, méthanisation, etc.)

La TA est composée :

- d'une part communale qui sert à financer les équipements publics rendus nécessaires par l'urbanisation (pas d'affectation à une opération particulière),
- d'une part départementale en vue de financer la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles d'une part, et d'autre part les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

Qu'est-ce que la RAP ?

La redevance d'archéologie préventive est exigible pour tous les travaux qui donnent lieu à une autorisation d'urbanisme dès lors que lesdits travaux affectent le sous-sol. Elle contribue au financement de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) pour la réalisation de fouilles archéologiques.

Quand suis-je taxable et comment est calculée ma taxe ?

Le fait générateur : la délivrance tacite ou expresse de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire ou d'aménager).

Le montant de la taxe est calculé selon la formule suivante : (surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal ou intercommunal) + (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental).

Un abattement unique de 50 % pour la TA et la RAP a été institué. Il s'applique :

- aux 100 premiers m² des résidences principales
- aux sociétés HLM
- aux constructions abritant des activités économiques

Les valeurs forfaitaires et les taux peuvent être actualisés chaque année.



Valeurs forfaitaires pour 2023 :

Construction = 886 € / m²

Piscine = 250 € / m²

Panneaux photovoltaïques au sol : 12 € par m² de surface de panneau

Ces valeurs forfaitaires sont à multiplier par les taux communal, départemental et RAP indiqués ci-contre.

Taux communal : Fixé par délibération du conseil municipal : 2 %

Taux départemental : Fixé par le conseil départemental : 1 % pour 2023

Taux RAP : 0,40 %

S = surface fiscale Somme des surfaces de chaque plancher clauses et couvertes dont la hauteur est >1,80 m, calculée au nu des façades du bâtiment, déduction faite des vides et trémies

Exemple de calcul pour une maison de 160 m² :

Pour les 100 premiers m² le montant s'élève à :

TA : part communale :

$$100 \times (886 \times 50 \%) \times 2 \% = 886 \text{ €}$$

TA : part départementale :

$$100 \times (886 \times 50 \%) \times 1 \% = 443 \text{ €}$$

$$\text{RAP} = 100 \times (886 \times 50 \%) \times 0,40 \% = 177 \text{ €}$$

Pour les 60 m² restants le montant s'élève à :

$$\text{TA : part communale : } 60 \times 886 \times 2 \% = 1\,063 \text{ €}$$

$$\text{TA : part départementale : } 60 \times 886 \times 1 \% = 532 \text{ €}$$

$$\text{RAP : } 60 \times 886 \times 0,40 \% = 213 \text{ €}$$

MONTANT TOTAL :

$$\text{TA} = 1886 + 443 + 1063 + 532 = 2\,924 \text{ €}$$

$$\text{RAP} = 177 + 213 = 390 \text{ €}$$

Comment estimer le montant de mes taxes ?

A partir du simulateur www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement

Le simulateur ne prend pas en compte la redevance d'archéologie préventive (RAP) qui s'ajoutera à tout projet impactant le sous-sol (taux unique de 0,4 %).



Aux tours de Valdivienne

« LA PIERRE, LA PLUME ET LE CŒUR »

par Fanny Burbaud



Si les tours de « Cognac » et le donjon de Morthemmer sont connus par tous, certaines sont méconnues et cachées dans les recoins de la commune.

Château-Rocher (Jean de) acquit la sgrie de **Fressines** (Salles-en-Toulon, Vien.) le 1^{er} sept. 1522. Il était capitaine de Montmorillon. Cette ville ayant été prise par une troupe de brigands dont le nombre s'élevait à 6 ou 7,000 hommes, qui s'était formée dans le Bourbonnais et le Berry et s'avancait vers le Poitou, Château-Rocher voulut, mais en vain, s'opposer au pillage. S'étant saisis de lui, ils le mutilèrent de la manière la plus barbare et l'assassinèrent. Peu de temps après, cette bande de scélérats fut dispersée et leur chef Monclou fut décapité à Paris en place de Grève, après avoir eu les poings coupés, en août 1523.



*Dans le secret des bois les ruines de la Tour de Beau Peu.
Photo : Patrice Boileau.*

La tour de Fressine se fait discrète aux confins de Valdivienne, et pourtant, depuis plus de 600 ans elle se dresse fièrement dans la campagne paisible. Elle a été citée pour la première fois, c'est-à-dire qu'un document officiel la nomme, en 1407. Nous savons qu'elle a appartenu au Seigneur François du bois, écuyer de son état, en 1520. Ensuite elle est passée aux mains du Capitaine Jean de Château-Rocher. Pauvre Capitaine, il est mort affreusement assassiné et après moult mutilations barbares en voulant arrêter des bandits. Puis vers 1550 c'est le Seigneur Chausse-Blanche Michel, Maire de Poitiers, qui en est propriétaire.

Une autre tour se cache dans les bois : la tour de Beaupeux

Citée dès 1467, sa propriétaire : Catherine des Granges et Puychenin épouse Simon Herbert seigneur du Traineau. Licencié en lois, bourgeois et échevin de Poitiers. Malheureusement elle décède et la tour devient propriété de son époux qui la transmettra à son fils. Ces tours se situent sur des propriétés privées et ne sont pas accessibles au public.

Sources : Dictionnaire Historique et Généalogique des Familles du Poitou

Plus d'histoires et d'anecdotes sur Valdivienne : valdivienne-histoires-anecdotes.jimdosite.com/

Le blog La Pierre, La plume et le Cœur continue de vous faire découvrir les grandes histoires et les mille et unes anecdotes du passé de Valdivienne. Au rythme de 1 parution par semaine (le dimanche) le blog a déjà plus de 350 articles et près de 460 personnes indexées, vous y trouverez forcément le votre ou celui d'un proche.



Atlas de Trudaine / culture.gouv.fr



Orchidées 3^{ème} partie

En France près de la moitié des espèces d'orchidées sont menacées et 30 espèces sont proches de la disparition. Dans ce dernier volet consacré aux orchidées de notre commune, nous allons nous intéresser à quelques espèces rares, très localisées ou en voie d'extinction.

Nous avons vu dans le précédent numéro que le genre Ophrys a développé des ruses extraordinaires pour favoriser sa reproduction. Dans cette famille, l'ophrys mouche (insectifera) a poussé son imitation de l'insecte à la perfection. Comme de nombreuses orchidées européennes, l'ophrys mouche affectionne particulièrement les coteaux calcaires ensoleillés. La transformation des pratiques agricoles, l'abandon du pâturage précipitent la disparition de ces milieux naturels uniques, rapidement colonisés par une strate arbustive



Le Limodore n'est pas facile à vivre. Boudeur, il peut décider de ne pas pousser, ou de ne pas fleurir, ou encore de fleurir sous terre. Cette espèce n'a certainement jamais été abondante, à ma connaissance seuls quelques pieds fleurissent à Valdivienne. Le Limodore est à rechercher en mai en lisière de bois, la commune est vaste et peu prospectée, quelques découvertes sont tout à fait possibles, voire certaines. Ses jeunes pousses ont l'allure d'une asperge. Par contre, lorsqu'il fleurit, il y a de quoi s'émerveiller !



L'Epipactis helléborine reste assez commune au niveau national, sa présence étant attestée dans la majorité des régions, même à raison de quelques pieds. Dans le département, elle est peu fréquente et dans la commune, seules 2 stations sont connues. La plante se caractérise par ses larges feuilles et son inflorescence parfois spectaculaire pouvant compter près d'une centaine de fleurs.



Patrice Boileau
Auteur Photographe



L'Epipactis de Muller est par contre une rareté dont peut s'enorgueillir Valdivienne. Très proche de l'helléborine, elle s'en distingue par une floraison plus précoce, un port plus grêle, des feuilles plus étroites, une inflorescence moins fournie et plus pâle. Quelques pieds se cachent encore sur les flancs les plus chauds des vallées calcaires, les bois les moins fréquentés, difficilement accessibles. Pour combien de temps encore sans mesure de sauvegarde de ces sites devenus trop rares ?



Autrefois fréquente à Valdivienne, l'orchis brûlée ne se rencontre plus que rarement, elle disparaît au même rythme que les milieux naturels qui l'abritent. Cette petite orchidée gracieuse tire son nom du contraste entre le blanc des fleurs inférieures de son épi et le brun des boutons floraux du sommet.

La néottie nid-d'oiseau (à cause de la forme de ses racines), une orchidée dont les feuilles sont réduites à l'état d'écaillés et poussant dans les sous-bois humides. En l'absence de chlorophylle, le mystère de sa survie n'est toujours pas résolu. Il semblerait que les sucres nécessaires à son alimentation transitent des racines d'un arbre proche vers les racines de l'orchidée en passant par un champignon. La symbiose entre ces plantes est un sujet passionnant, énigmatique et fort complexe que l'homme commence juste à découvrir. Les orchidées manifestent parfois des caprices de star, devenant imprévisibles. Il en est ainsi de l'orchis jaune dont la seule station connue de la Vienne se situait entre les vallées de l'Aubineau et de la Vienne. Elle apparaît et disparaît au fil des décennies sans explication et sans prévenir.

Depuis plus de 30 ans elle n'a pas refléuri sur ces coteaux mais j'ai bon espoir de la revoir. Et si vous y parvenez avant moi, vous gagnerez la reconnaissance de tous les orchidophiles amateurs du Poitou-Charentes.



Les orchidées d'Europe ne connaissent pas toutes la floraison spectaculaire des orchidées tropicales. Elles sont plus discrètes mais, pour qui veut bien se donner la peine de s'arrêter et de se pencher, elles révèlent une délicatesse unique dans le monde floral. La listère à feuilles ovales est une illustration de cette discrétion. De loin, cette plante n'est que banalité se fondant parfaitement dans la végétation des sous-bois par sa couleur uniforme.

Quant à l'ophrys sombre, elle est si rare que je n'ai eu la chance de la rencontrer qu'à 2 reprises à Valdivienne. Cette petite orchidée méditerranéenne semble jouer à cache-cache alors ouvrez l'œil !



Comité des fêtes de Valdivienne



Le Comité d'Animation de Valdivienne vous invite à ses 3 prochains événements :

- La Guinguette au pré Chabannes le 17 juin, restauration, musique en plein air sont au programme. Venez-vous restaurer sous les lampions et danser sur les notes de Sylvie Guillot sur un espace champêtre...
- Le 22 Juillet, nous participerons comme chaque année à la fête populaire de l'été qui se déroulera à Morthemer. Une brocante, un marché de producteurs, des animations sur la journée encadrée par plusieurs associations de la commune pour satisfaire tous les visiteurs.

- La fête de l'automne sera le 17 septembre à St Martin la Rivière avec cette année une nouveauté : les brocanteurs, artisans et producteurs partagerons le même lieu : le parc du Clos Adler. Toute la journée se déroulera sur un même espace pour plus de convivialité et de partage.

Cochez ces dates dans votre calendrier pour venir partager un moment de détente avec vos proches et l'ensemble de nos bénévoles. A bientôt !

Loisirs Raquettes

L'association Loisirs Raquettes est une association familiale où l'on pratique le badminton sans prise de tête. Ouvert à toutes et tous avec deux créneaux possibles, un le jeudi soir (20h30-22h30) et un le samedi matin (10h -12h) au gymnase des Genêts.

Nous avons organisé deux événements cette année, notre traditionnelle galette des rois au mois de janvier, puis notre tournoi le dimanche 30 avril.

Lors de ce tournoi, une douzaine de personnes se sont affrontées de façon amicale dans la bonne humeur, pour finir avec un verre de l'amitié.



Si vous voulez essayer le badminton, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Nouvelle association ! « Les Copains d'abord »

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association à Valdivienne. Cette association « Les Copains d'Abord » a pour but de réunir nos aînés et créer de nouveau du lien. Nous déposerons très bientôt les statuts ! Nous comptons sur vous pour de nouveau se retrouver, jouer, parler... N'hésitez pas à nous contacter : **Nathalie Maillet au 06 86 77 48 77** ou **Jean-Marie Rabis au 06 79 54 84 40** ou **Nelly Chappart au 06 76 50 90 47**.

Association ADMR de Valdivienne



Les Amis du livre et de la Culture



Amis lectrices et lecteurs, Venez changer quelques heures de votre vie avec Virginie, Mélissa, Frank, Bernard, Marie-Bernadette, Christian... ils vous feront peur, ils vous raconteront des histoires du

temps passé ou du temps présent à travers notre planète. La découverte fait qu'on oublie le présent, venez les voir le samedi matin de 9h à 12h, ils vous attendent sur nos rayons et... vous aurez la fin de leur nom ! A bientôt, L'équipe de la bibliothèque



Présence Verte Services



La sécurité et le confort 24/24 grâce aux services téléassistance Filien ADMR

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE



Filien ADMR propose une gamme complète d'adaptations répondant aux besoins les plus spécifiques. De la montre au détecteur de chute, il vous est possible de personnaliser votre dispositif de téléassistance.

13 abonnements téléassistance



Les coups de pouce financiers :

Que vous soyez imposable ou non, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50%. Possibilité de prise en charge totale ou partielle de l'abonnement mensuel : renseignez-vous auprès du Conseil Départemental de la Vienne ou de votre caisse de retraite.

À vos côtés avec la téléassistance et le portage de repas !

Présence Verte Services propose de la téléassistance et du portage de repas dans toute la Vienne depuis 30 ans. Téléassistance à domicile et mobile 24h/24, 7j/7. Vous êtes sécurisés où que vous soyez et vos proches sont rassurés. Portage de repas à domicile, pour manger selon vos envies. Retrouvez un large choix de plats en menus ou à la carte, avec régimes santé spécifiques et textures adaptées disponibles.

Présence Verte Services est partenaire de la commune. Grâce à cela, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels sur la téléassistance et le portage de repas ! Tél. : 05 49 44 59 99 - contact@pvs86.fr www.presenceverteservices.com



pour tous, toute la vie, partout

www.fede86.admr.org

info.assoaldivienne.fede86@admr.org

Association ADMR de Valdivienne

18 bis rue du Clos Adler
86300 Valdivienne
05 49 54 56 48

Cérémonie du 8 mai à Salles-en-Toulon



Public nombreux autour des trois générations du Feu.

Dominique Persegout, 30 ans de services dans l'artillerie, s'est vu remettre, la Croix du Combattant au titre d'OPEX au Liban. Ils étaient entourés par les anciens d'AFN de l'association Valdiviennoise.



Médaille de Vermeil remise à André Courtois

Notre grand ancien A. Courtois 98 ans, particulièrement fier de recevoir la Médaille de Vermeil de l'Union Fraternelle, salué par les autorités, Mme Le Maire Claudie Bauvais, Le conseiller départemental Gérard Herbert, mais aussi de jeunes gens de la commune.



Nous sommes le 8 mai 1945. Dans 11 jours, André, Jean, Constant COURTROIS aura 20 ans. Il est tapi au bord d'un talus en bordure d'une voie ferrée. En face de lui, les tours du port de La Rochelle. Autour de lui et de ses compagnons, des champs avec des trous d'obus et des mines.

Comment est-il arrivé là depuis son village natal de Salles-en-Toulon où nous nous trouvons ?

Revenons un an plus tôt. Depuis le début de l'année 1944, des patriotes se retrouvent en groupes de résistance. Souvent, ce sont des militaires de carrière démobilisés en 1940 qui les organisent. A Chauvigny, le 6 juin 1944, Pierre Blanchier, sous-officier du Génie reçoit la mission du chef du secteur B, de la Vienne, de former un maquis à partir de partisans. Il les avait recrutés dans la clandestinité. Ce groupe devient le maquis Baptiste.

Comptant au départ environ 80 hommes, il s'installe dans une zone boisée en bordure de la route départementale 54 allant de Chauvigny à Leignes-sur-Fontaine. Les hommes que vous voyez sur le petit tableau, en font partie. André Courtois les rejoindra en juin 44. Sa photo est inutile puisque nous avons le bonheur de l'avoir avec nous aujourd'hui.

En juin, juillet, août, le bruit des armes se fait plus intense dans la région. Des colonnes allemandes remontent vers la Normandie. Les maquis ont pour mission de gêner ces mouvements. La remontée de ces troupes est marquée d'une trace sanglante, Tulle, Oradour sur Glane, Maillé.

D'autres troupes du secteur chercheront à éradiquer ces groupes de résistants. En juillet, ce sont les attaques de Bêlâbre, au "Terrier-Porcher" et aux "Descends".

En août 1944, un ordre de repli général est donné aux unités allemandes stationnées dans le Sud-Ouest. Le passage par le seuil du Poitou devient un enjeu stratégique essentiel. Passant par Poitiers, environ 25 500 hommes sous les ordres du général Elster tentent de marcher vers l'est, vers Chauvigny et Lussac-les-Châteaux. Le 25 août à l'approche d'une forte colonne, Pierre Blanchier devenu Capitaine, décide de faire sauter le pont principal de Chauvigny. Une arche sur laquelle il se trouvait, s'écroule dans la rivière l'entraînant sous les décombres.

En retraitant, les troupes d'occupation ont laissé sur ordre spécifique d'Hitler des poches bien retranchées dans des ports de l'Atlantique. Parmi ces ports, La Rochelle. Différents dispositifs de défense allemands l'entourent et font de la base sous-marine de La Pallice une place-forte quasi-imprenable.

Le territoire se libère peu à peu. Pour autant, la guerre de Libération ne se résume pas à l'avance de la 1^{ère} Armée française et de la 2^{ème} D.B. vers le Rhin, car plus de 100 000 Allemands tiennent ces poches sur l'Atlantique.

Le Général De Gaulle ordonne que soit reconstituée une armée française nationale régulière avec une unité de commandement et cela à partir de groupes de maquisards épars. Après une instruction rapide, un équipement plus adapté et l'organisation du commandement, ces régiments devaient être en mesure de renforcer les forces françaises qui vont se battre sur le Rhin durant l'hiver - ce sont la première Armée du Général Delattre et la 2^{ème} DB du Général Leclerc - ou alors, sous les ordres du Général De Larminat, d'interdire toute tentative de sortie des forces enfermées dans les poches de l'Atlantique. La réduction de certaines poches va coûter cher. La France se doit d'être partie prenante dans ces combats à venir.

C'est pourquoi, le 16 août 1944, André signe en tant que : « *Volontaire Résistance armée groupe Baptiste* », un engagement volontaire pour la durée de la guerre

contre l'Allemagne. C'est ainsi libellé dans son livret Militaire.

André pouvez-vous nous raconter ?

« *A Châtellerault, je suis affecté au 2^{ème} bataillon du 125^{ème} Régiment d'infanterie. Après le maquis, pas besoin de faire de classes. On a débarqué dans une gare proche de La Rochelle à Letout. Les mitraillettes Sten, on savait s'en servir pour les patrouilles, par contre le terrain était truffé de mines. Aussi, très vite, on a appris à se servir de la « Poêle à frire ». Au début pour améliorer l'ordinaire, on se faisait un faisan par ci par là. Ensuite, les rations américaines avec le « singe » sont arrivées à pleins seaux.*

Le 8 mai, on était dans une tranchée, à quelques mètres des allemands. Un officier est arrivé et a tout simplement crié : « Les gars vous pouvez vous lever, c'est fini ! ». Les premiers ennemis à qui on a parlé, c'était à la gare de Châtelailon, ils parlaient français, c'étaient des « Malgré nous » incorporés de force dans l'armée allemande ».

En octobre 45, A. COURTOIS faisait mouvement avec son régiment vers l'Allemagne à Kaiserslautern. Il est rayé des contrôles de l'Armée en janvier 1946.

Il s'en reviendra, plein d'usage et de raison, vivre à Salles-en-Toulon le reste de son âge.

Merci Monsieur COURTOIS

Nos porte-drapeaux médaillés

Lors du 94^{ème} Congrès de notre maison mère « L'Union Fraternelle Victimes de guerre et anciens Combattants » à Quincay, le 22 avril, des instances parisiennes ont fait le déplacement : le vice-président UFVG AC, accompagné du financier « Oncle Picsou » comme il s'est présenté. En entrée, félicitations et remises, diplôme et médaille à deux de nos trois jeunes porte-drapeaux Valdiviennois.



L'étoffe de soie



L'Étoffe de soie a repris ses activités en septembre, le lundi et le mardi, de 14h à 17h salle multimedia face à la salle des fêtes de St Martin.

Nous faisons de multiples activités « Arts créatifs », nous avons fait le marché de Noël de Civaux en Décembre 22 pour vendre nos réalisations, ce qui est aussi l'occasion de montrer tous nos travaux, nos personnages en laine ont eu du succès. Durant ce premier semestre les adhérentes se sont prises de

passion pour les « Amigurumi » et de magnifiques personnages et cadeaux naissances ont été créés. Vous pouvez passer commande si vous le souhaitez, nous pouvons réaliser à la demande, choix des couleurs, des porte-dragées ou chocolats pour vos fêtes, anniversaire, baptême, objets de décoration, personnages en laine, doudou, couvertures enfant, tableaux en broderies diamant, porte-clés, marque-place, set de bureau en cartonnage, bougeoirs au crochet ou autre, panières avec lingettes démaquillantes doublées bambou, sacs à main, cadre photos etc. de très nombreuses réalisations pour satisfaire le plus grand nombre.

Nous sommes à votre disposition, si vous voulez passer au club pour découvrir notre travail. Nous travaillons dans une ambiance très joyeuse, et les éclats de rire sont fréquents.

Au plaisir de vous rencontrer

Présidente : Mme Bourgoin Chantal Tél 05 49 56 36 11 / 07 70 08 88 32 - 19 rue de la croix Chartier St Martin-la-Rivière - Cotisation : 25 €



La belle aventure d'Art'Cacius

ART'CACIUS est une association qui promeut l'art sous toutes ses formes pour tous et sur notre territoire rural. Depuis sa création en 2020 à l'initiative de sa présidente Élodie Ranger et de son équipe, plusieurs manifestations vous ont été proposées, comme le spectacle de PAULO en février dernier avec deux représentations qui ont fait salle comble ou la randonnée gourmande en avril qui, malgré le temps pluvieux, a eu un vif succès.

L'événement majeur reste ART'CACIUS Festival avec 1200 festivaliers l'an passé et des tonnes de sourires. ART'CACIUS Festival #2 se déroulera le 1^{er} juillet 2023 dès 17h (prix libre) sur le site remarquable du Théâtre de Verdure des Genêts avec le soutien de nombreux partenaires.

Avec une programmation qui n'a rien à envier aux grands et qui s'adresse à un large public, venez partager ce beau moment avec : LA ROUTE DES AIRS, LE BON NOB, DOUGY, LE BARD, SANS VOIES, DJ TOOMZ.

Ce n'est pas fini... comme la culture est mise à l'honneur, vous serez charmé par le spectacle de rue proposé par la Compagnie LETABLI, vous serez aussi captivé par les œuvres du graffeur SYRK. Et si l'envie vous prend, les tatoueurs de DARKSTYLE et ART CORPS PAR MA pour les piercings seront présents et réaliseront vos souhaits.

Enfin, lors de votre déambulation sur le site, vous découvrirez notre marché d'artisans créateurs et bien-être, sans oublier que vous pourrez vous restaurer et étancher votre soif sur place, avec des produits locaux comme l'an passé.

Nous vous attendons avec impatience le 1^{er} juillet 2023 au théâtre de verdure des Genêts, venez avec nous participer à cette belle aventure ART'CACIUS Festival #2. En attendant, vous pouvez nous suivre sur les réseaux sociaux ArtCaciusFestival et si vous vous sentez une âme de bénévole, nous vous accueillerons avec plaisir au sein d'une équipe dynamique et toujours en quête de nouveaux projets.

Le bureau ART'CACIUS



#2 ART CACIUS FESTIVAL 2023
PRIX LIBRE ! À PARTIR DE 17H

VALDIVIENNE
THÉÂTRE DE VERDURE DES GENÊTS

SAMEDI 1ER JUILLET

LA ROUTE DES AIRS
LE BON NOB
DOUGY LE BARD
SANS VOIES DJ TOOMZ

SPECTACLE : 1518 L'ÉPIDÉMIE

BUVETTE | RESTAURATION
TATOUAGES & PIERCINGS
MARCHÉ | ART DE LA RUE

HAPPY HOUR DE 17H À 18H

Libr & sens
 VOTRE POTENTIEL EN ACTION

Retrouvez liberté et clarté dans votre tête et votre corps.
 Avancez en confiance vers votre épanouissement.

Grâce à la Réflexologie globale pour soulager votre corps et au coaching pour faciliter l'action.

Carole CHAMPAIN
 Coach et réflexologue
 facebook : LibreetSens - www.libretsens.com

06 73 04 66 88

Cécilia
 Couturière
 Ateliers créatifs
 Cours particuliers

Couturière, diplômée, je propose mes services de couture et de créations. N'hésitez pas à me contacter pour toute demande.

Contact

NUMERO
 Cécilia Dubois
 06.72.18.37.25

FACEBOOK
 CCCecilia

INSTAGRAM
 @CCCecilla86

Email :
 cecilia.dubois46@gmail.com

Elle & Lui
 Coiffure

6, rue Abbé Arnauld
 St Martin-la-Rivière
 86300 VALDIVIENNE

Tél. 05.49.03.08.53

HÔTEL RESTAURANT DE LA PLAGE

Bar - Hôtel - Restaurant

Banquets - Mariages - Baptêmes
 Salles de réception
 Terrasse au bord de l'eau

Saint Martin La Rivière
 86300 Valdivienne

Réservation au 05 49 56 30 28

L'Association de Gymnastique de Valdivienne (AGV)

L'Association de Gymnastique de Valdivienne (AGV) a repris ses cours en septembre 2022 et compte environ 84 adhérent(e)s de la commune et hors commune.

- **GYMNASTIQUE tous les lundis 9h30 à 10h30 et tous les jeudis 9h à 10h** : La gymnastique renforce les muscles en profondeur, notamment ceux du bas du dos, la ceinture abdominale, les fessiers ou les cuisses. Elle améliore les postures et la décontraction.

- **YOGA tous les mardis 19h à 20h** : Le yoga permet d'apporter un bien-être physique et mental grâce à la pratique de postures et d'exercices de respiration.

- **QI GONG tous les mercredis 19h15 à 20h15** : Cette gymnastique traditionnelle permet un travail sur soi, développe la condition physique, favorise la détente, soulage le stress et améliore les capacités respiratoires.

- **BODY TAISO tous les jeudis 19h15 à 20h15** : entretien cardio-respiratoire, amélioration de l'endurance, renforcement musculaire, amélioration de l'équilibre et des capacités psychomotrices

- **PILATES tous les vendredis 20h15 à 21h15** : Atténue les douleurs. Améliore la posture et l'équilibre. Sculpte la silhouette en raffermissant les muscles et relâche les tensions.

Tous ces cours sont donnés par des professionnels diplômés (qui se forment tout au long de l'année) au gymnase des Genêts de Valdivienne en dehors des vacances scolaires.

Il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre et pour pratiquer du sport dans notre association. Nous acceptons des inscriptions tout au long de l'année.

Vous pourrez nous retrouver à Valdiv/Expo le 3 septembre et à la fête de l'automne du 17 septembre 2023. Nous avons organisé le 4 mars dernier une soirée couscous à la salle des fêtes de St-Martin-La-Rivière. Cette soirée dansante a remporté un vif succès avec près de 200 personnes.

Nous prévoyons pour la prochaine rentrée de rajouter une autre discipline dans la semaine qui sera validée lors de notre prochaine réunion de l'AGV. Pour toutes informations ou pour venir nous rejoindre, vous pouvez contacter notre Présidente, Danielle REDOUIN au 06 87 08 90 72.

« Sportez »-vous bien et à très bientôt !



Saison Historique pour l'ASV !



Depuis dimanche 14 mai, l'équipe fanion de l'ASV est sûre de terminer première de son championnat et jouera donc la saison prochaine en 1^{ère} division ! L'équipe réserve a, elle aussi, une semaine plus tôt remporté son championnat et jouera, quant à elle, en 4^{ème} division la saison prochaine !

La saison n'est pas terminée car les 2 équipes seniors masculines sont toujours engagées en coupe, ¼ de finale de Louis DAVID pour l'équipe 1 et demi-finale de challenge des réserves pour l'équipe 2. On espère donc prolonger la fête le 10 juin à Civray, jour des finales départementales.

Grâce à leur ténacité, les filles ont obtenu leur maintien au bout d'un championnat compliqué et ont également

échoué aux portes de la finale de coupe.

L'école de foot se porte bien avec environ 70 enfants qui ont foulé les pelouses du département dans leurs différents championnats pour les U10/U11 et à travers les différents tournois pour les U8/U9 et U6/U7.

Le dimanche 28 mai a marqué la fin des championnats seniors et a été pour nous l'occasion de nous réunir autour de 2 cochons de lait offerts et préparés par des fidèles supporters et proches du club.

Le temps sera ensuite venu de se tourner vers la saison prochaine avec la reconduction de nos 3 équipes seniors masculines et féminines. Le maintien de toutes les catégories existantes cette saison dans l'école de foot et la création d'une équipe U13 et d'une équipe U17.

Pour cela nous recherchons des personnes qui souhaiteraient intégrer notre club en tant qu'éducateur, le club accompagnera ces personnes en leur permettant de passer des formations auprès du district.

Contact : Jerome Renaud : 06 75 13 25 32 ou Thibault Chagnon : 07 65 17 35 79.

J'aimerais au nom de tout le bureau de l'ASV remercier les joueurs, éducateurs, bénévoles, supporters, parents, la municipalité et tous les gens qui gravitent autour de ce club. C'est grâce à cela que l'ASV existe et se porte aussi bien !



COUVERTURE - ZINGUERIE - DÉMOUSSAGE

Tél. : 06 63 93 44 68

sarl.davidmauray@bbox.fr

7 rue des Sablières, 86300 Valdivienne



Eco Désembouage Chauffage

En ce moment pour tout devis de désembouage signé,
nous offrons un bon d'achat au choix chez un
de nos partenaires commerçants jusqu'au 31 juillet 2023 :

Brasserie Difré : LA bière de Valdivienne

Chez Mia et ses petites douceurs

Pizza Gusto 86 et ses pizzas salées et sucrées

- DÉPANNAGES
- RAMONAGES
- RÉNOVATION
- DE SALLES DE BAIN
- ADOUCISSEURS
- CLIMATISATIONS
- POMPES À CHALEUR

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
INSTALLATIONS & ENTRETIENS**

Jérôme Chevré

95 Route de Lussac
86300 VALDIVIENNE

05 49 89 05 40

ecodesembouagechauffage@orange.fr
site internet : ecodesembouagechauffage.fr

Communauté catholique de Valdivienne par Béatrice Darras



C'est grâce à une invitation de Béatrice Darras déposée en boîte aux lettres des habitants de Salles, que quelques-uns sont venus jardiner et nettoyer l'église Saint-Martin toute la matinée ensoleillée du 15 avril. Les lecteurs de la presse locale l'auront su par un article paru juste après.

Ce joyau du patrimoine valdiviennois du XI^{ème} siècle vaut précisions. Appelée à tort « *chapelle* » par certains, sans doute du fait de sa petite taille, cette église a un passé atypique et un présent singulier qui mériteraient d'être mis en valeur, raison de cet article à lire sur place sur la pelouse, je le conseille, soit, rue des Cols verts dans le quartier du cimetière de Salles. Vous voici donc sur une pelouse à une dizaine de mètres du clocher fronton de l'église Saint-Martin. Enfin ce qu'il en reste ! Car vous vous trouvez en réalité sur ce qui était la nef de l'église du prieuré-cure de Salles du XI^{ème} siècle.

A votre droite, la porte cochère avec ses petits chasse-roues et la porte piétonne de ce qui était le presbytère, soit le logis du curé de la paroisse d'alors. En effet, Salles était le chef-lieu et l'église Saint-Hilaire de Toulon (de nos jours Salles-en-Toulon) n'était qu'une annexe du prieuré-cure Saint Martin à Salles. Cette église était donc l'église mère de la paroisse d'alors.

A noter que « *Salles* » vient de *seli* ou *saal* qui sont mots d'origine germanique signifiant « *chambre, château* » connotés lieu de pouvoir.

Mais que s'est-il donc passé ? L'histoire à l'origine de la dégradation de l'église commença en 1756 pour finir bien mal lors de la Révolution française.

Il faut dire qu'en 1756, le vieux curé Pierre Andrault

décida, sans prévenir qui que ce soit d'autre que sa hiérarchie, l'évêque de Poitiers, de fermer l'église annexe Saint-Hilaire de Toulon et de n'exercer son office que dans l'église mère de Salles, lui évitant de nombreux trajets éreintants à pied. « *Quoi ?!* » se dirent les habitants de Toulon. « *Jeter un interdit sur notre humble église sans même être prévenus !* » Indignés et à juste titre, ils décidèrent avec l'aide de Messire Jean-François Antoine de la Haye Monbault, seigneur baron de Morthemmer, d'interjeter appel pour abus en la Cour du Parlement de Paris. Carrément !

Mais à cette époque la justice était bien longue à faire son œuvre. Bien entendu, rien à voir avec la situation d'aujourd'hui ! Huit ans plus tard, en 1763, toujours pas de décision rendue. Pire, au contraire : le curé célèbre désormais les messes sans respecter ni horaire, ni calendrier ! Il n'est jamais là quand on a besoin de lui pour des décès ou baptêmes ! Imaginez les conséquences par exemple pour les enterrements. De plus, les enfants du catéchisme sont occupés à divers travaux comme bêcher ses vignes, voiturier des pierres etc.

Tout est dit devant notaire, Maître Barbot de Morthemmer. Ouf, le 5 avril 1768 le prieur-curé Andrault a le bon goût de rendre son âme à Dieu. Tout va rentrer dans l'ordre avec le nouveau curé André Voyer ou à peu près.

En effet, il reprend dans son registre le titre de « *curé de St-Martin de Salles et de St-Hilaire de Toulon* », son annexe. Mais la rancune est tenace puisque, selon une tradition orale, c'est pendant la Révolution française que des habitants de Toulon ont incendié la nef de l'église de Salles par réaction contre ce curé qui les avait obligés durant des années à venir aux offices à Salles !

Il ne reste donc plus que le chevet de l'église médiévale. Un mur clocher a été bâti bien plus tard avec une porte d'entrée donnant directement dans le chœur face à l'autel, resté accolé au mur comme avant le Concile Vatican II (1962-1965).

Le contrôle du support de la petite cloche et, si besoin sa restauration par la municipalité, feraient revivre ce lieu et ses fêtes de bourg dont certains se souviennent avec plaisir...

Pour tout contact et demandes auprès de la paroisse : Presbytère, 34 rue Faideau à Chauvigny. Tél. : 05 49 46 32 22 (répondeur) email : paroissesaintpierre2@orange.fr
Curé Louis de Villoutreys et Prêtre coopérateur Marc-Arthur M'Bala

A noter : 25 juin 10h30 messe de toute la paroisse au théâtre de verdure des Genêts ; si météo défavorable, église St-Martin-la-rivière

Association des Propriétaires et chasseurs
SALLES EN TOULON 86300 VALDIVIENNE

BARBECUE CHASSE
A partir de midi au « Pré de Chabanes »

SAMEDI 24 JUIN 2023
Emmener vos boules, jeu de carte, etc...

Grillades Barbecue :
20 €/adultes
10 € / enfants de 10 à 15 ans (-10 ans Gratuit)

Prévoir vos couverts et assiettes

Pour toute réservation et renseignements,
Merci de bien vouloir contacter au plus tard le samedi 17 juin 2023

- Franck NALLET au 06 80 07 68 61
- Donatien ALONSO au 06 75 99 31 33

Les membres du bureau de l'association
vous remercient d'avance pour
votre participation.



Brasserie Difré SARL

89 Route de Lussac
Saint-Martin-La-Rivière
86300 VALDIVIENNE
06 - 37 - 58 - 33 - 09
brasserie.difre@gmail.com
www.brasserie-difre.fr

Brasseur Artisan N°898262654RM86






- Fabrication de bières de manière artisanale
- Format bouteilles 33 cl et 75 cl
- Format fûts 30 litres, 15 litres et 5 litres avec location tireuse
- Brassage possible de votre propre bière (sur devis)
- Visite gratuite de la brasserie (sur rdv)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

 @brasserie-difrevaldivienne  @brasserie.difre

Electricité Générale



Neuf & Rénovation



Electricité générale

Nicolas Ripault
Port. 06 20 23 38 19
E-mail : contact@r-elec.fr

**Courant fort
Courant faible
Dépannage**

9 impasse du Bas Village - 86300 Valdivienne
Tél. 05 49 18 06 72 - Fax : 01 56 72 18 51

RESTEZ EN CONTACT ! VALDIVIENNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Pratique ! L'application INTRAMUROS à télécharger dans votre smartphone pour être informé en temps réel ou signaler des faits que vous aurez constatés (arbres tombés, voirie abîmée, décharges sauvages...)



Le site internet www.valdivienne.fr

Un site adapté à tous les écrans. Urbanisme, état civil, menus de la cantine, associations, commerces... On y retrouve toutes les informations utiles. C'est une vitrine très importante qui vient compléter la présence numérique déjà engagée avec la création de la page Facebook.



Facebook compte à ce jour plus de 1 000 abonnés ! [@communedevaldivienne](https://www.facebook.com/communedevaldivienne)
Continuez de partager et liker les informations partagées, grâce à vos interactions la communauté s'agrandit et la page devient de plus en plus visible !



Pour les plus jeunes, retrouvez-nous sur Instagram ! [#communedevaldivienne](https://www.instagram.com/communedevaldivienne)

Valdivienne infos

J u i n 2 0 2 3

www.valdivienne.fr